



*Institut de Recherches Agronomiques Tropicales  
et des cultures vivrières*

*Département du Centre de Coopération Internationale  
en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)*

**INPSA**

*Institut National de Promotion Agricole DIJON*

**CNEARC**

*Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes MONTPELLIER*

## **RIZ LOCAL OU RIZ IMPORTE EN GUINEE ?**

**SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE**

**"1er document"**

**Francis FORBEAU  
Yannick MENEUX**

*DCV/Programme riz  
Laboratoire Agro-Economie*

**RIZ LOCAL OU RIZ IMPORTE EN GUINEE ?**

*SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE*

*"1er document"*

**Francis FORBEAU**  
**Yannick MENEUX**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLE DES ANNEXES	4
LISTE DES ABREVIATIONS	5
INDEX DES CARTES ET GRAPHIQUES	6
<b>INTRODUCTION</b>	
<b>CHAPITRE 1 - COMMENT COMPRENDRE L'ECONOMIE DU RIZ EN GUINEE</b>	<b>8</b>
1 - ECONOMIE DU RIZ EN GUINEE	9
1.1 - L'enjeu rizicole	9
1.2 - La Guinée rizicole	11
2 - LES RAISONS DE LA SITUATION ACTUELLE	14
2.1 - Le blocage politique	14
2.2 - L'avantage comparatif	14
3 - NOTRE ANALYSE	15
3.1 - Introduction	15
3.2 - Le rôle du commerce du riz	16
3.3 - Le système d'échange	17
3.4 - Les acteurs du commerce	18
<b>CHAPITRE 2 - LES ACTEURS DE LA FILIERE RIZ EN GUINEE</b>	<b>22</b>
1 - L'ETAT ET SES POLITIQUES	24
1.1 - Avant l'indépendance	24
1.2 - Après l'indépendance	25
2 - LES CONSOMMATEURS	29
2.1 - Quantités de riz consommées par habitant	29
2.2 - Prix du riz à la consommation	29
3 - LES PAYSANS	31
3.1 - L'agriculture des témoins	31
3.2 - Les riziculteurs guinéens	34
3.3 - Vers une stratification paysanne	38
4 - LES COMMERÇANTS EN GUINEE	46
4.1 - Caractérisation des acteurs	46
4.2 - Le commerce local	51
4.3 - Les Djula	52
4.4 - Les Libano-Syriens	55
4.5 - L'Etat et les fonctionnaires	56
4.6 - Essai de stratification des commerçants	58
5 - LES CIRCUITS : FLUX ET ESPACES REPERES	62
5.1 - Trafic du riz par origine et destination en 1955	62
5.2 - Des circuits de courtes et de longues distances en 1987	67
5.3 - Sur le terrain : les espaces à enquêter	70

<b>CONCLUSION</b>	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>72</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>79</b>

## TABLE DES ANNEXES

ANNEXE n° 1, page 1 - Estimation des superficies et des productions des principales cultures vivrières

ANNEXE n° 1, page 2 - L'économie rizicole guinéenne

ANNEXE n° 1, page 3 - L'évolution de la population guinéenne et population urbaine et rurale

ANNEXE n° 2 - Bilan céréalier en Guinée

ANNEXE n° 3 - Les principaux types de riziculture par région naturelle

ANNEXE n° 4 - Prévisions de la production et des importations de riz en Guinée

ANNEXE n° 5 - Enquête des circuits de riz en 1955

- a) Guinée Forestière
- b) Haute Guinée
- c) Guinée Maritime
- d) Moyenne Guinée

## LISTE DES ABREVIATIONS

ADRAO	Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest
AOF	Afrique Occidentale Française
BM	Banque Mondiale
CIRAD	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNUCED	Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement
FAO	Food and Agricultural Organization
FMI	Fonds Monétaire International
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRAT	Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des cultures vivrières
IRFA	Institut de Recherches sur les Fruits et Agrumes
ORSTOM	Organisme de Recherches Scientifiques du Territoire et Outre-Mer
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement

## INDEX DES CARTES ET GRAPHIQUES

- Graphique 1.1 - Indices de la production rizicole  
des surfaces en riz  
des importations de riz  
de l'évolution démographique
- Carte 1.2 - Installation et diffusion du riz en AO
- Carte 1.3 - Les principaux types de riziculture en Guinée en 1985
- Schéma 1.4 - Calendrier des travaux rizicoles en Guinée
- Tableau 1.5 - Productions et importations de riz en Guinée (1960-1986)
- Schéma 1.6 - Le marché en Guinée
- Carte 3.1 - Riziculture et terroirs en Guinée
- Schéma 3.2 - Le riz de bas-fond
- Carte 3.3 - Répartition ethnique en Guinée
- Carte 3.4 - Principaux bassins de production rizicole en Guinée
- Schéma 3.5 - Système de production agricole
- Schéma 5.1 - Parenté et commerce djula
- Carte 5.2 - Quantités de riz par poste de comptage
- Carte 5.3 - Trafic hypothétique des principaux flux du riz sur un an
- Carte 5.4 - Synthèse des flux de riz en Guinée

## INTRODUCTION

Même si les échanges mondiaux de riz restent faibles (4% environ de la production mondiale estimée), l'Afrique participe de plus en plus à ces mouvements.

### L'Afrique représente (1973)

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| - les années 60         | 7% des mouvements mondiaux sur le riz  |
| - les années 70         | 13% des mouvements mondiaux sur le riz |
| - les années 80 (81-85) | 26% des mouvements mondiaux sur le riz |

La riziculture africaine se trouve au cœur d'un élargissement spatial du marché qui amène le paysan africain à entrer en "concurrence" avec l'importateur pour assurer l'approvisionnement d'une population qui s'urbanise de plus en plus. Deux questions se posent alors :

- le paysan aura-t-il les moyens d'abord, et intérêt ensuite, à produire des surplus commercialisables ?
- quelle va t-être la stratégie du commerçant africain conduit à choisir entre le riz importé et le riz de pays ?

Nous avons donc choisi d'analyser le cas de la Guinée qui nous paraît, à cet égard, particulièrement intéressant.

Dans les pages qui suivent, nous ferons dans un premier temps le point sur les échanges rizicoles en Guinée et essaierons d'en dégager les problématiques.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux acteurs de la filière rizicole, au travers de leur dynamique historique, afin, non pas de faire une projection en vue d'une modélisation, mais de comprendre quels ont été les événements qui ont favorisé ou au contraire défavorisé des acteurs les uns par rapport aux autres.

## **CHAPITRE 1**

### **COMMENT COMPRENDRE L'ECONOMIE DU RIZ EN GUINEE ?**

- **l'enjeu rizicole**
- **pourquoi la situation actuelle ?**
- **vers une nouvelle problématique**

## 1. ECONOMIE DU RIZ EN GUINEE

### 1.1. L'enjeu rizicole

Les statistiques mondiales présentent rarement la Guinée, ainsi d'ailleurs que les autres pays africains, parmi les pays rizicoles. Si l'Afrique ne représente que 2% de la production mondiale de riz, la Guinée, avec 500 000 T, dépasse largement le Guyana ou le Suriname considérés comme des pays rizicoles.

Le riz, qui couvre 44% des sols agricoles de Guinée, lui permet de se classer au 4ème rang des producteurs africains, derrière l'Egypte, Madagascar et le Nigéria.

Base de l'alimentation de presque toutes les régions du pays, y trouvant des conditions climatiques propices à son développement, on comprend que le riz apparaisse donc pour les Guinéens comme un produit stratégique dans le système et la politique alimentaires.

Les Français, colonisateurs, avaient d'ailleurs compris les potentialités rizicoles de ce pays et déclaraient avec P. PILOTAZ en 1929 (42) que la Guinée

*"...deviendra bientôt le grenier à riz de l'Afrique Occidentale..."*, contribuant ainsi

*"... au ravitaillement régulier en riz des colonies françaises et étrangères..."* (L. PROUST - 1925) (47).

Ainsi, selon le modèle indochinois, des aménagements de rizières étaient réalisés dans tous le pays, lui permettant avec 350 000 T de produire plus de 40% du riz de l'AOF en 1957 (20) ; en 1920, la production ne s'élevait qu'à 56 000 T.

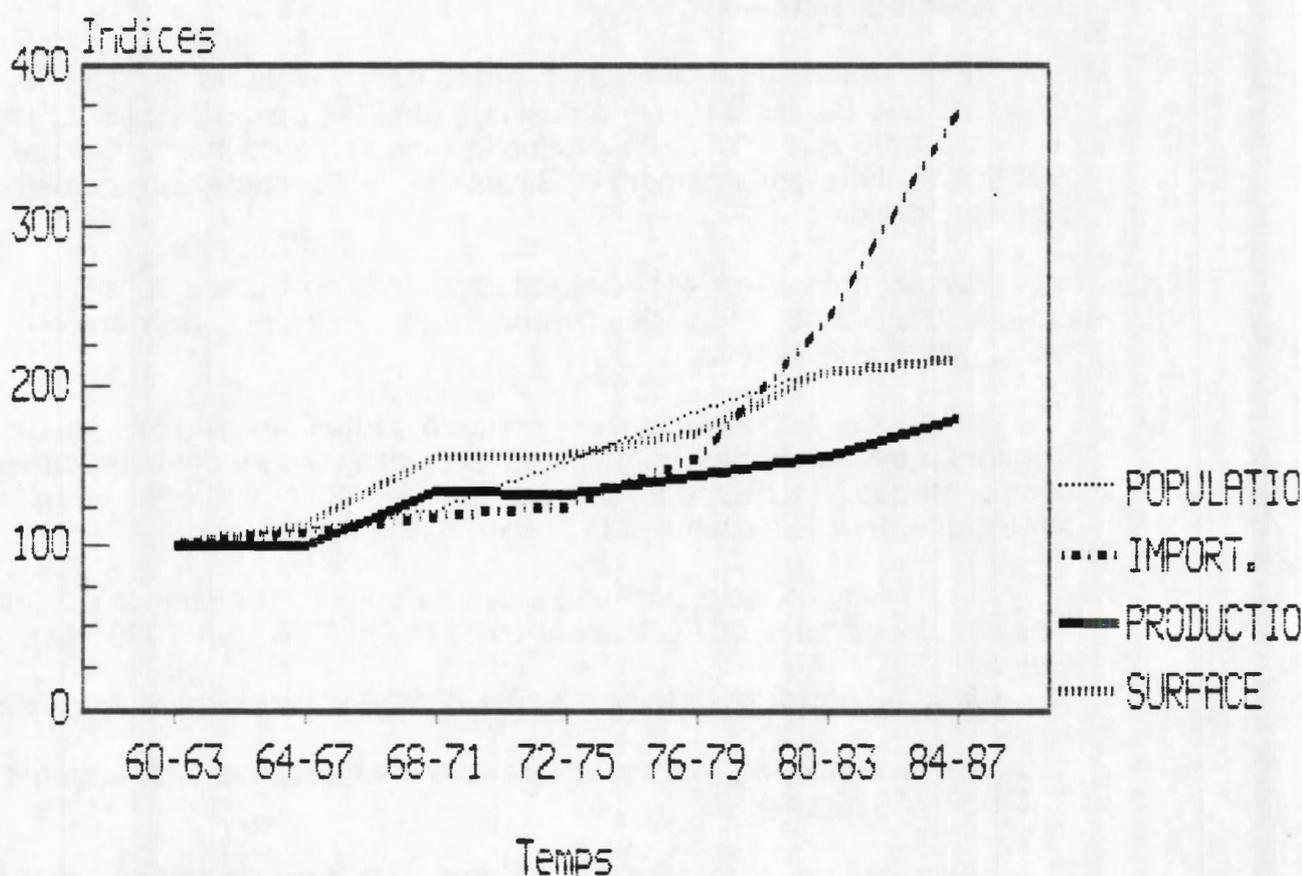
Après l'indépendance, R. DUMONT (21) assurait que la jeune république :

*"... gagnera la bataille de 60..."*, bataille qui avait pour objectif la production de surplus agricoles destinés à accroître le niveau alimentaire du pays, grâce à l'introduction de nouvelles variétés et à la fertilisation généralisée du riz.

Après une énumération des conditions et facteurs favorables à la riziculture, J. SURET-CANALE (55) concluait en 1970 : *"...on peut constater qu'un sérieux progrès a été réalisé dans les années 66-68 pour accroître la production commercialisable du riz et limiter les importations"*.

Cependant, un écart grandissant est apparu entre l'évolution en indices de la production et de la consommation depuis la fin des années 70, écart "comblé" en 1987 par 117 000 T de riz importé, soit plus de trois fois le volume importé en 1968. Cf. graphique 1.1.

**Graphique 1.1 - Indices de la production rizicole  
des surfaces en riz  
des importations de riz  
de l'évolution démographique**



Sources : Annexe 1

Ces importations, qui représentent selon les statistiques de la FAO (cf. Annexe 2) 40% de la consommation et près de 60% des importations totales de céréales en 87, coûtent chaque année à l'Etat entre 20 et 30 millions de dollars US, soit environ 30% du déficit de la balance des paiements d'après B. HASSON (33).

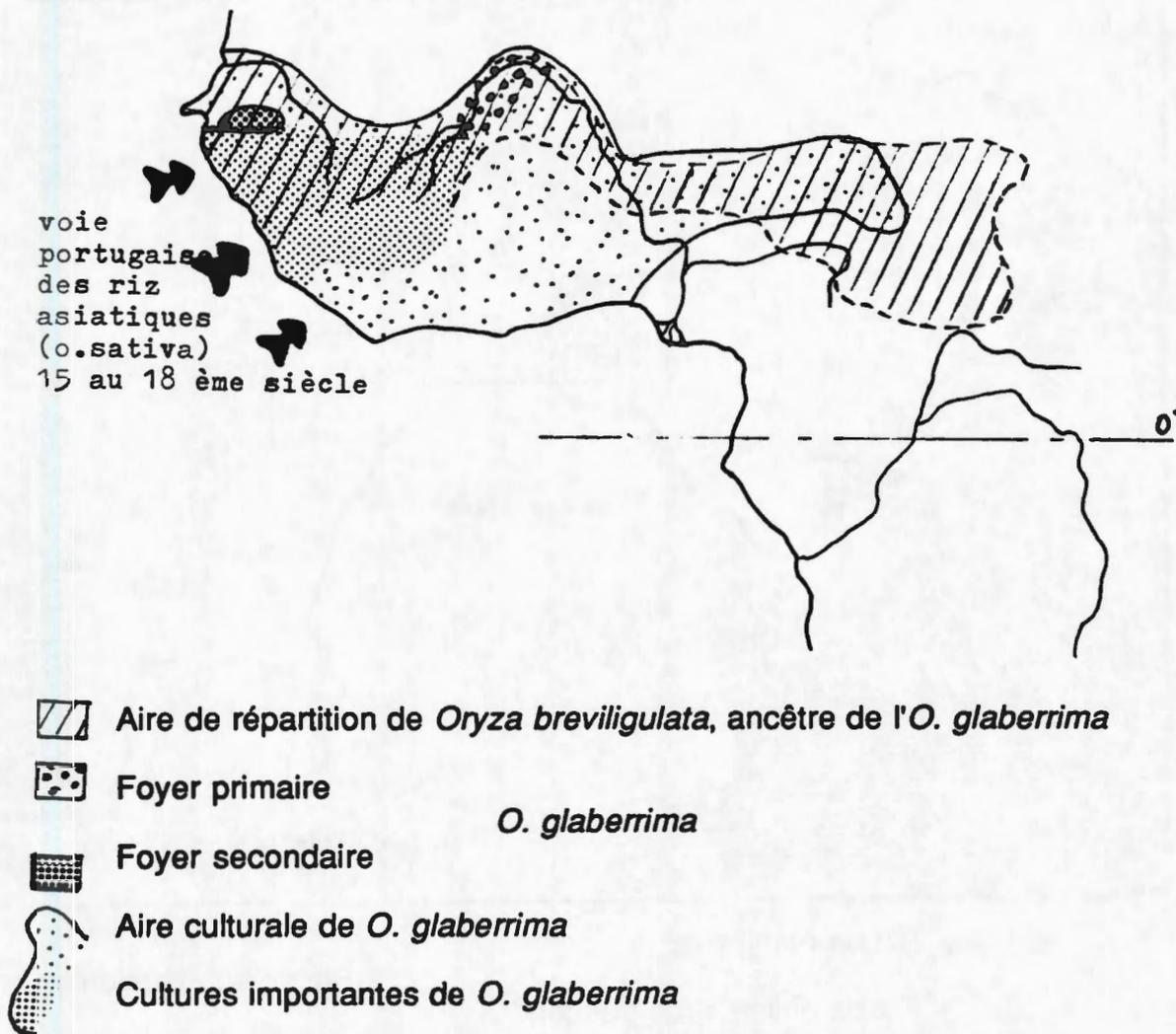
Pourtant, durant ces vingt dernières années, les surfaces de riz se sont accrues de 70%, accroissement qui n'a "permis" que 45% d'augmentation de production (d'après analyse de l'annexe 1).

Quelques analyses tentent d'avancer des explications à cette relative stagnation de la production. Avant de les présenter, nous nous proposons un rapide panorama de la riziculture guinéenne.

## 1.2 - La Guinée rizicole

La Guinée est un des rares pays d'Afrique où le riz est présent sur tout le territoire. Il existe en effet dans ce pays ... "de très nombreuses variétés : les plus anciennes relèvent du riz africain (*Oryza glaberrima*) dont le centre de diversification primaire se trouve dans le delta central nigérien... et les variétés de riz asiatiques (*Oryza sativa*) introduites par les régions côtières ont progressivement éliminé les variétés africaines..." (55) (46). Cf. carte 1.2.

Carte 1.2 - Installation et diffusion du riz en AOF



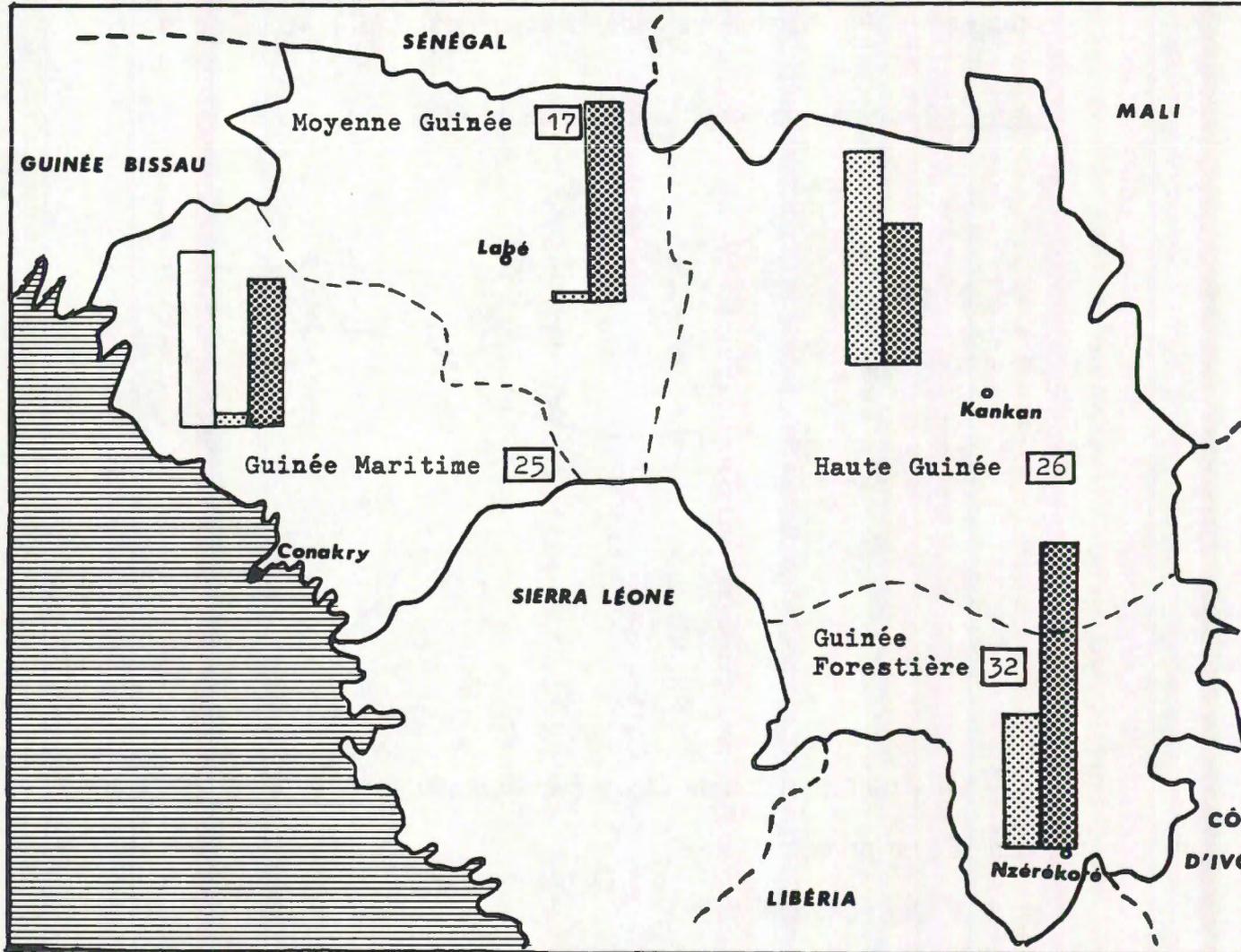
d'après R. PORTERES ("Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale").

Le riz est cultivé sous deux formes : le riz de montagne et le riz de plaine ou de marais. Le riz de montagne ou de culture sèche est le plus répandu, notamment en Guinée Forestière. Quant au riz de plaine et de marais, sa culture est réalisée en terre inondée.

Les surfaces estimées à 500 000 ha se répartissent de la façon suivante (34) :

- 125 000 en GM, soit 25%
- 86 000 en MG, soit 17%
- 130 000 en HG, soit 26%
- 160 000 en GF, soit 32%.

Carte 1.3 - Les principaux types de riziculture en Guinée



- Riz de mangrove
- Riz de plaine et de bas-fond
- Riz de montagne ou riz pluvial
- Riz de submersion
- Répartition en % des surfaces de riz (surface riz / surface totale)

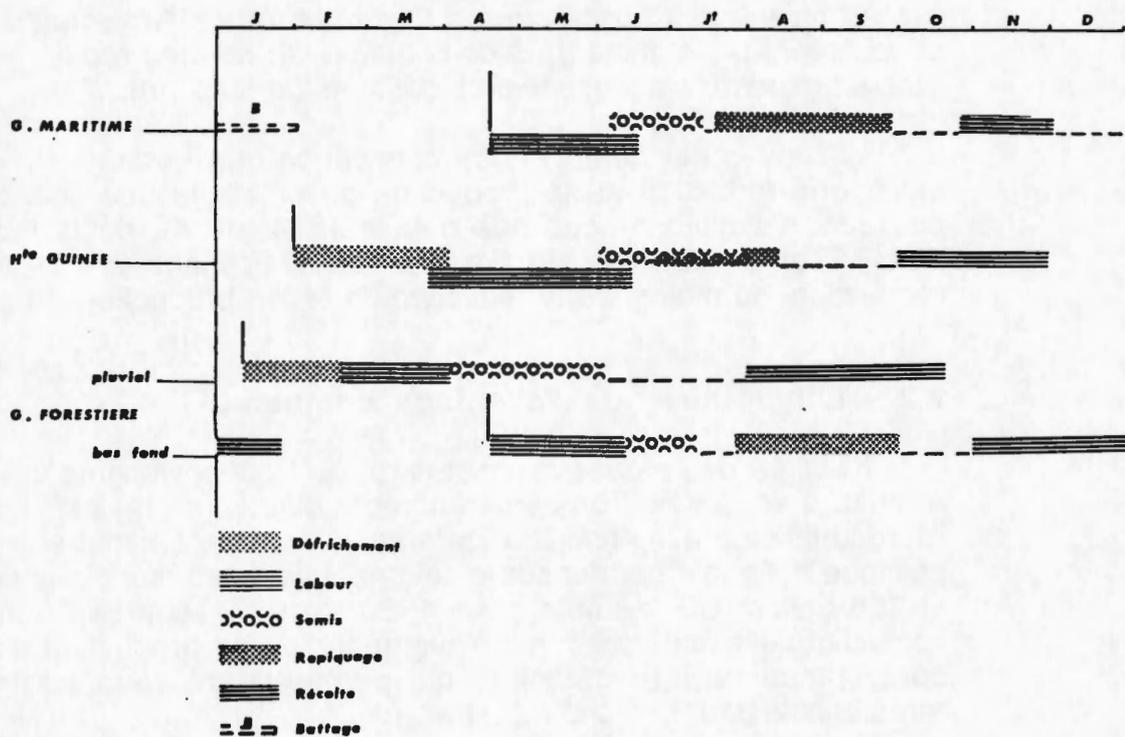
Source : Annexe 3

Malgré des conditions pédoclimatiques qui semblent favorables, les rendements au vu des statistiques sont relativement faibles puisqu'ils restent

compris entre 0,6 et 1,2 T/ha, alors que ceux des pays limitrophes dépassent facilement 1,5 T (34).

Les calendriers rizicoles sont conditionnés par la saison et la hauteur des pluies. En général, le semis ou le repiquage se situe entre juin et août et les récoltes s'échelonnent entre octobre et décembre. En Guinée Forestière, région qui bénéficie d'une pluviométrie étalée sur neuf mois, des cultures "précoces" de mars ou avril sont récoltées en août. Cf. schéma 1.4.

Schéma 1.4 - Calendrier des travaux rizicoles en Guinée



## 2 - LES RAISONS DE LA SITUATION ACTUELLE

### 2.1 - L'hypothèse du blocage politique

Pour A. DORE (20), si la Guinée  
*"... avec son potentiel de production de riz de 1957 [...] n'a pas fait de progrès, c'est que les dirigeants du PDG n'ont déployé aucun effort pour développer la production nationale de riz..."*.

Dans une thèse peu amène avec la politique SEKOU TOURE, il veut montrer que  
*"... les fournitures obligatoires de produits ou leur très faible rémunération conduisent les producteurs à deux attitudes : ou bien réduire leur production, ou bien exporter clandestinement dans les pays voisins..."*.

Si, avec cet auteur, nous convenons que le dirigisme économique a induit une réduction de la production ou une fuite des quantités produites, pourquoi n'assistons-nous pas depuis 1984, année de la mort de SEKOU TOURE et de l'arrivée du Général CONTE, sinon à un décollage de la production, du moins à une réduction de l'écart productions-importations ?

### 2.2 - L'hypothèse de l'avantage comparatif

Malgré des études optimistes (5) (64) qui envisagent une relance de la riziculture en Guinée, un certain nombre d'auteurs (14) (34) considèrent que l'autosuffisance alimentaire restera seulement un objectif si les efforts de la politique nationale portent sur le seul riz. Les cours mondiaux du riz entre 200 et 250 dollars US la tonne entre 1980 et 1987 - (source FAO) découragent, voire bloquent toute tentative d'augmentation de production d'autant que les consommations intermédiaires qui permettraient cette augmentation sont rares et chères sur le marché (13).

Compte tenu alors de ce différentiel coûts de production / prix défavorables, du dynamisme (de la nécessité peut-être) commercial(e) de certains pays structurellement exportateurs (USA, Thaïlande), il apparaît pour ces auteurs (14) (34) (56) que les importations de riz vont continuer de s'accroître (160 000 T en l'an 2000, selon nos estimations calculées par lissage exponentiel généralisé - Annexe 4) et condamner la Guinée à trouver des devises dans une exploitation toujours plus intense de son sous-sol.

### 3 - NOTRE ANALYSE

#### 3.1 - Introduction

Nous nous garderons bien, à ce stade de la réflexion, de prendre parti dans ce débat qui oppose tenants du primat du politique et partisans de l'économique. Cependant, force est de constater que les deux thèses admettent :

1. que les statistiques donnent une image fidèle du marché interne du riz. Compte tenu des divergences importantes existant entre les relevés des différents organismes officiels (FAO, BM, ADRAO), il importe pourtant d'être prudent sur l'analyse des données. Cf. Tableau 1.5.

2. que des explications d'ordre économique suffisent à comprendre une situation qui reste le fait d'agents économiques différents.

Tableau 1.5 - Productions et importations de riz en Guinée (1960-1986)

ANNEES	ADRAO		FAO	
	PRODUCTION (1000 t.)	IMPORT	PRODUCTION	IMPORT
1960	334	31,9	323	19
1961	219	31,9	219	21
1962	319	31,9	319	25
1963	250	31,9	250	42
1964	250	31,9	330	40
1965	330	35,4	272	37
1966	273	35,4	275	35
1967	275	35,4	350	54
1968	350	35,4	375	25
1969	375	35,4	368	25
1970	400	30,5	350	25
1971	375	51	375	25
1972	375	55	300	40
1973	362	44	375	30
1974	391	34	300	25
1975	367	25,6	400	36,2
1976	432	44,7	400	13
1977	414	26,5	300	35,5
1978	418	49	400	54
1979	348	76,5	348	72
1980	281	65	350	128
1981	485	83	330	76,4
1982	490	80	300	46,5
1983	?	?	396	77
1984	?	?	403	106,5
1985	?	?	470	70
1986	?	?	480	?

Nombreux sont les économistes qui s'accordent à penser que, malgré un objectif d'autosubsistance, les paysans africains pratiquent échange et commercialisation, mais qu'ils ont recours à des marchés "parallèles" où les prix des produits agricoles sont plus intéressants (32) (35).

**Cette approche d'économie domestique selon la caractérisation de J.-P. CHAUVEAU (11) jaillit de la dynamique des microstructures plutôt que des macrostructures cernées par les statistiques officielles.**

En conséquence, la méconnaissance d'un marché parallèle ou informel que nous allons définir peut conduire :

1. à sous-estimer l'ampleur de la commercialisation, voire de la production vivrière ;
2. à masquer une éventuelle révolution agraire qui aurait permis des gains de productivité importants.

Ces deux remarques tendent à rendre caduque une analyse en terme d'avantages comparatifs qui s'appuient sur deux postulats discutables :

1. le secteur vivrier, dont le riz est une des composantes principales, est caractérisé par un bas niveau technique ;
2. les importations sont le signe d'une pénurie ou, du moins, d'un déficit de production.

Pour CHAUVEAU (11), au contraire, les importations, loin de mesurer un déficit de la production locale, seraient l'image de la capacité des importateurs à profiter de conditions qui leur sont accordées par l'Etat pour pénétrer un marché de consommation structuré et solvable.

**Ainsi, les importations croissantes de riz seraient en Guinée plus le fait de stratégies politiques et économiques que la conséquence d'un manque de productivité des systèmes de production.**

C'est cette hypothèse centrale qui sous-tend la démarche que nous allons maintenant présenter.

### **3.2 - Le rôle du commerce**

Si, comme nous le supposons, la commercialisation revêt une importance capitale dans la compréhension du marché interne du riz en Guinée, l'analyse des systèmes d'échanges et des pratiques commerciales peut alors s'avérer particulièrement utile.

Une autre justification de l'intérêt d'approfondir les connaissances des systèmes d'échange tient aux limites des études restreintes aux systèmes de production qui butent sur les problèmes de commercialisation, dans la mesure où la gestion des entrées et des sorties de produits dans une exploitation rétroagit sur l'évolution du système de production lui-même.

Mais les facteurs agissant sur la commercialisation des produits et l'organisation des marchés agricoles sont encore si mal connus qu'une étude des systèmes de transfert se situe encore dans une problématique d'approfondissement de la connaissance de leur dynamique interne.

### 3.3 - Le système d'échange

L'analyse des mécanismes d'un marché requiert d'abord l'observation d'un certain nombre de phénomènes concrets. Ceux-ci peuvent se résumer dans les questions suivantes :

- Comment les acteurs économiques interviennent-ils, où et à quelles conditions de rémunération ?
- Quel est l'impact des interventions extérieures ?

1. La réponse à la question "**comment**" balaie tout le champ des comportements des acteurs et des pratiques commerciales. Cette question est d'autant plus importante et indissociable de la compréhension des marchés internes qu'elle a toujours été au centre des débats sur la commercialisation des produits agricoles.

En effet, l'option interventionniste de SEKOU TOURE, puis ensuite le choix libéral du Général CONTE, ont puisé leurs arguments dans le rôle qu'ils attribuent aux acteurs dans le fonctionnement des marchés.

Pour nous, les acteurs ont des comportements et des intérêts divergents - selon des critères qu'il convient d'explicitier - qui se répercutent sur l'organisation des marchés et la détermination des prix qui apparaissent donc largement comme le résultat de rapports de force, de conflits ou de coalition (79). C'est pourquoi aussi, nous avons accordé une place importante à l'analyse de la nature des intervenants.

Les pratiques commerciales qui correspondent à la "**manière**" d'exercer une activité commerciale apparaissent souvent foncièrement différentes des pratiques commerciales occidentales. La question est de savoir si et comment ces pratiques, qui ne sont d'ailleurs pas immuables, s'adaptent à de nouvelles conditions, créées entre autres par des mesures de politique économique.

2. La réponse à la question "**où**" nécessite le repérage des lieux de commercialisation et la reconstitution de leur ordonnancement en réseaux formant le système de transfert. La configuration d'un marché est interdépendante avec le système des prix, des pratiques. Sa reconstitution permet de saisir les flux de produits. Cette phase descriptive incontournable nécessite donc un "**découpage théorique**", constituant un outil d'analyse efficace du marché.

Si le système de prix reste le point central d'une étude sur les marchés alimentaires et constitue la réponse à notre dernière interrogation, nous

devions nous limiter à l'ébauche d'hypothèses dans la mesure où l'ampleur des relevés ne nous permettra pas d'aller jusqu'à la modélisation.

3. Nous verrons avec l'analyse de la politique alimentaire qu'un des points les plus délicats d'intervention sur le système alimentaire est celui de l'encadrement des prix ou de leur fixation. L'arbitrage principal étant réalisé entre les intérêts respectifs des producteurs et des consommateurs, on saisit l'importance d'une bonne appréciation des coûts de commercialisation et des marges des intermédiaires.

D'autre part, l'analyse de la fixation des prix contribuera à mesurer l'impact des prix des marchés internationaux sur la structure de l'offre nationale.

L'existence d'un régime de prix fixes par l'Etat pose aussi la question de son respect, de son influence sur l'organisation des marchés internes et donc des résultats à attendre d'une telle politique.

4. Enfin, d'un point de vue matériel, un certain nombre de dysfonctionnements peuvent toucher les systèmes de commercialisation sans les rendre toutefois inefficaces (blocages d'ordre matériel ou techniques ayant trait à l'infrastructure, aux conditions de stockage, de conservation, etc.). Chaque système de transfert ayant ses propres caractéristiques, on tentera de voir si ces blocages agissent dans le système d'échange du riz.

### **3.4 - Les acteurs du commerce**

Les acteurs du commerce et les structures qu'ils créent sont présents dans deux types d'analyses :

1. la problématique du commerce des vivriers telle qu'elle est apparue dans les années 70 (18) ;
2. la problématique du secteur dit informel ou non structuré (11) (32) (35).

#### **3.4.1 - La problématique du commerce des vivriers**

Depuis les années 70, elle est essentiellement liée au degré d'intervention souhaitable de l'Etat sur les marchés agricoles et la concurrence qui s'exerce entre secteur privé et secteur étatique quand celui-ci existe.

##### **a - Acteurs et structure**

On a souvent tendance à opposer structure étatique aux autres qui constituent alors le commerce traditionnel. Ce dernier est alors souvent perçu comme une survivance des structures pré-capitalistes où les relations lignagères sont primordiales (18). Il a longtemps été considéré comme une entité homogène, dans laquelle les acteurs répondent aux mêmes caractéristiques, avant que des études sur des produits particuliers (cola, bétail, etc.) ne fassent apparaître son fort degré d'hétérogénéité (76).

Ce concept répond en fait à une certaine vision idéologique (existence d'un centre et d'une périphérie) des structures socio-économiques africaines.

Il n'apparaît donc pas opérationnel en raison de son imprécision, et corrélativement de l'hétérogénéité des formes qu'il recouvre.

#### b - Définition du commerce traditionnel

Les critères généralement utilisés pour caractériser le commerce traditionnel sont les suivants (76) :

- non-enregistrement au registre du commerce ;
- pas de comptabilité ;
- transactions orales ;
- absence quasi-totale de salariat ;
- traitement des produits dans des conditions précaires (vente à même le sol en plein air, etc.).

A l'aide des théories sur le secteur "informel", nous tenterons d'analyser la nature d'entreprises commerciales (import-export, sociétés de distribution à succursales, etc.) qui interviennent sur le marché du riz et qui sont souvent analysées dans les mêmes termes que ceux des structures étatiques qui forment le secteur dit moderne. Le terme traditionnel ne sera donc utilisé que par rapport à ce que recouvre ce terme dans la littérature.

### **3.4.2 - Secteur informel, parallèle ou non structuré**

On rencontre en général ces trois termes ; nous les considérerons comme semblables et les utiliserons donc de la même manière.

#### a - Qu'est-ce que le secteur informel ou non structuré ?

Le terme "informel" désigne les activités échappant à tout contrôle statistique et aussi, dans un sens plus large, celles ne relevant pas d'une organisation correspondant au modèle occidental (75) (80).

#### b - Approche du commerce

Le critère de non-enregistrement reste un préalable à toute définition du commerce informel. Ce critère simple recouvre cependant plusieurs possibilités :

- le non-enregistrement strict. Il n'existe aucune trace de l'activité (76) ;
- le non-enregistrement au sens large, la comptabilité nationale ne connaît pas les volumes d'activités des entreprises, car celles-ci ne payent pas d'impôts (73).

C'est cette dernière définition que nous retiendrons pour définir les entreprises du secteur informel.

### c - Théories sur la nature des activités et les relations du secteur informel<sup>1</sup>

Certaines théories dualistes divisent l'économie en deux secteurs non concurrentiels ayant chacun leurs propres lois de fonctionnement. Dans cette optique les secteurs modernes et informels sont complémentaires car les acteurs opèrent sur des circuits différents.

Des analyses systémiques plus récentes tendent à subordonner le secteur informel au secteur moderne. Les marginalistes en font une survivance des systèmes antérieurs et ne lui attribuent aucune contribution à l'accumulation du capital ; d'autres considèrent au contraire qu'il y a surexploitation du secteur informel par le secteur capitaliste.

En fait, ces thèmes hâtivement présentés reposent sur le postulat selon lequel le secteur informel constitue une réserve de main-d'œuvre, le secteur capitaliste ne pouvant créer autant d'emplois pour pallier l'ampleur de l'exode rural, ce qui expliquerait la création d'activités informelles.

Avec les chercheurs de l'IREP et ceux du groupe AMIRA de l'ORSTOM (77) (11), nous considérerons que les entreprises de l'économie informelle peuvent au contraire générer dans certains cas des revenus supérieurs à ceux du secteur moderniste.

En effet, s'appuyant sur des réseaux anciens dépassant largement le cadre des frontières (2) (4) (24) (25) (26), les commerçants disposent d'espaces commerciaux rémunérateurs. Ces espaces commerciaux :

- qui utilisent les solidarités ethniques existant de part et d'autre de frontières ;
- qui bénéficient des oppositions / complémentarité des zones géographiques : Sahel/Forêt, Côte/Plaine, etc. ;
- qui exploitent les politiques agricoles différentes des pays ainsi que leurs différences de taux de change (la Guinée à monnaie inconvertible est entourée de pays qui ont choisi de conserver des monnaies alignées sur des devises fortes (dollar américain, franc français), qui créent pour les produits agricoles des différentiels possibles de pouvoir d'achat ;

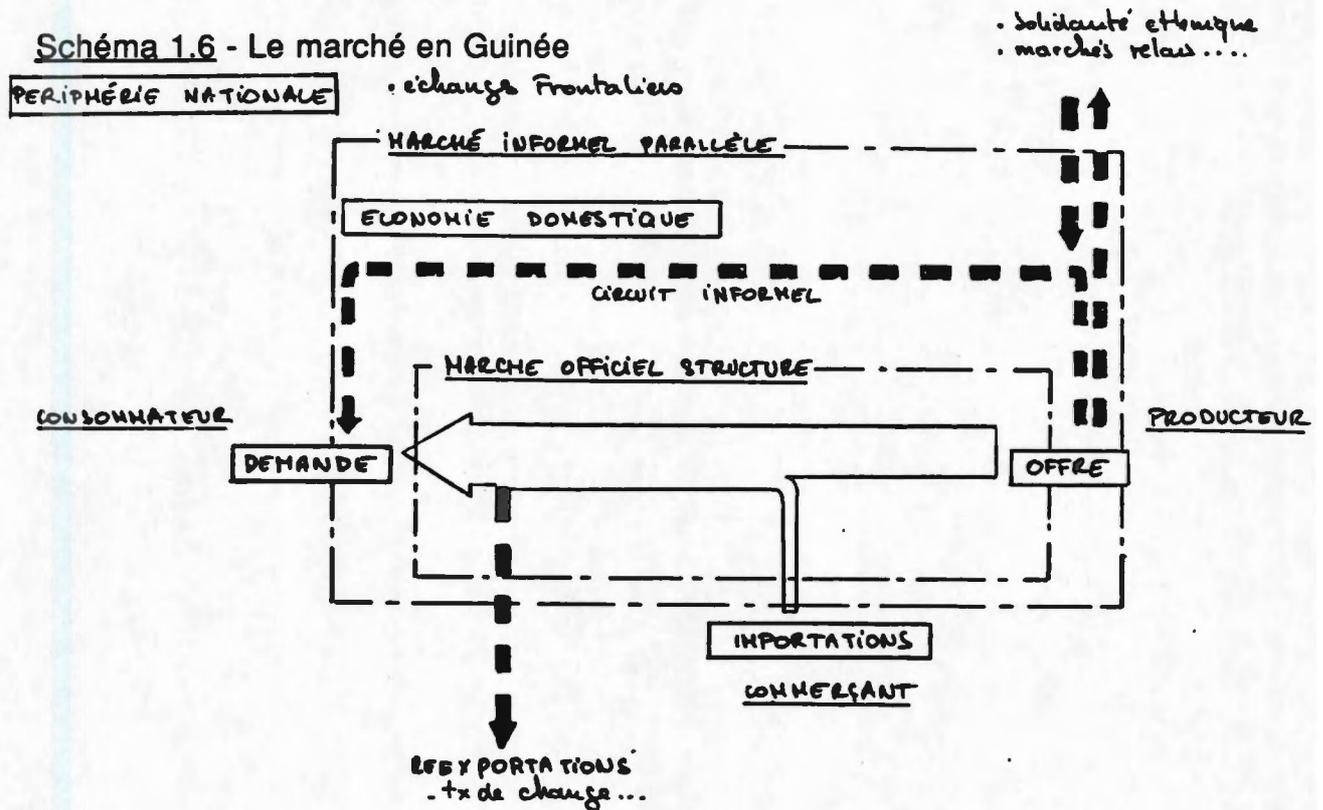
**définissent une périphérie nationale qui oblige à intégrer les flux de riz guinéens dans un espace régional plus vaste.**

---

<sup>1</sup> Cette analyse rapide s'appuie sur les travaux de P. HUGON (75) qui présentent les différentes approches du secteur dit informel.

### 3.4.3 - En conclusion

Schéma 1.6 - Le marché en Guinée



On arrive maintenant à une représentation du marché du riz plus complexe qui met en évidence :

- l'incertitude qui pèse sur les quantités réellement produites et consommées en Guinée ;
- des espaces de production et de commercialisation non pris en compte par l'analyse du marché officiel national,
- des acteurs organisés en filière.

A ce stade de la réflexion, on ne peut plus penser que les importations de riz en Guinée sont le complément indispensable à une production insuffisante. On peut au contraire faire les hypothèses suivantes :

1. loin d'être la seule conséquence d'un manque de productivité des systèmes de production guinéens, les importations croissantes de riz seraient le fait de stratégies économiques ;
2. l'existence d'une périphérie nationale propice au commerce parallèle pourrait avoir incité la "filrière riz" à axer son développement sur l'élargissement de cet espace plutôt que sur le contrôle et l'approvisionnement du marché intérieur guinéen.

## **CHAPITRE 2**

### **LES ACTEURS DE LA FILIERE RIZ EN GUINEE**

- **l'Etat et ses politiques**
- **les consommateurs**
- **les paysans**
- **les commerçants**
- **flux et circuits**

## QUELQUES DATES DE POLITIQUES ECONOMIQUES GUINEENNES

1885	Conakry devient la capitale
1890	Exploitation du caoutchouc
1895-1911	Délimitation des frontières guinéennes
1900-1914	Création du chemin de fer Conakry-Kankan
1920	Exploitation de la banane
1930	Exploitation du café
1950	- Volonté de développer la production rizicole - Création des SCAER (Secteurs Coopératifs d'Aménagement et d'Equipement Ruraux)
2.IV.1958	Indépendance de la Guinée. Avènement de SEKOU TOURE.
1960	La Guinée quitte la zone Franc.
1960-1972	- Rupture avec la France - Collectivisation de l'économie - Développement de l'exploitation minière
1975	Création des Brigades de Production
1978	Reprise des relations avec la France
1979	Création des Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA)
1984	Mort de SEKOU TOURE Le Comité Militaire de Redressement National prend le pouvoir et désigne Lansana CONTE comme président.
1984	Libéralisation de l'économie et suppression de toute forme collective (FAPA, etc.)

## 1 - L'ETAT ET SES POLITIQUES

En Guinée, il est nécessaire d'étudier les politiques économiques avant et après l'indépendance tant les changements ont été radicaux.

### 1.1 - Avant l'indépendance

#### 1.1.1 - La Guinée et le commerce de traite

Le développement de l'économie guinéenne est essentiellement basé sur le commerce de traite. L'exploitation des ressources minières et des cultures d'exportation s'organise sous contrôle de l'administration française.

Le développement de cette économie d'exportation a favorisé l'extension de Conakry qui n'était qu'un village. Dubréka, à 50 km, qui prétendait au rôle futur de capitale fut écartée des activités économiques dès 1910.

Très rapidement, les grandes sociétés d'import-export monopolisent le commerce de traite, tandis que le petit commerce est accaparé par des Syriens et des Libanais (72).

Une économie capitaliste se met en place, bouleversant les anciens modes de production et les anciens courants d'échanges.

L'administration imposera la collecte du caoutchouc entre 1890 et 1914. Des cultures d'exportation sont implantées : la banane introduite et généralisée en 1920, puis le café à partir de 1930 (72).

Jusqu'à l'indépendance, le progrès économique et le développement des infrastructures sont indéniables (création d'une ligne de chemin de fer entre Conakry et Kankan de 1900 à 1914 ; le réseau routier sera plus lent à s'étendre).

Mais ce progrès de type colonial donne un essor à quelques productions agricoles exportatrices et à l'extraction des diamants, de l'or, du fer et de la bauxite.

Les Africains, hormis les quelques gros propriétaires et éleveurs, sont peu intéressés par la croissance économique de la colonie (39).

### **1.1.2 - La politique volontariste : la Guinée doit devenir le "grenier à riz" de l'AOF**

Après la seconde guerre mondiale, la France souhaite relancer la production rizicole. Depuis 1930, l'administration coloniale voit en la Guinée le futur "grenier à riz" de l'Afrique de l'Ouest (42).

Mais la relance n'a été effective qu'après les conflits indochinois de 1953. En effet, la perte de cette colonie diminuait énormément l'apport en riz de la métropole.

De nombreux aménagements, programmes de recherche agronomique, ont été lancés afin de parvenir à l'autosuffisance vivrière.

Des coopératives (SCAER) sont créées en 1950 pour réaliser des aménagements hydrauliques et développer la mécanisation (60).

A cette époque, les efforts concernent le riz aquatique en plaine côtière, et en plaine alluviale de Haute Guinée. Deux stations de recherches furent créées : une à Koba près de Boffa, et l'autre à Bordo près de Kankan (31).

L'économie de la Guinée est basée, avant l'indépendance, sur les options prises par la France en fonction de ses intérêts extérieurs (39). La France était, en 1958, le premier partenaire commercial (70% des échanges). Son influence chutera à 29% en 1960, puis à 11% en 1968 (72).

## **1.2 - Après l'indépendance**

### **1.2.1 - Les relations politiques et commerciales à partir de 1958**

L'indépendance s'est concrétisée par "une rupture" avec la France de 1960 à 1972.

Le départ des cadres et techniciens, l'arrêt de la recherche agronomique, l'interruption du financement et des réalisations de projets, le ralentissement rapide des échanges commerciaux, la fuite des capitaux, etc. (39), se sont traduits par une chute brutale des exportations.

Le gouvernement guinéen prend très vite des mesures radicales de socialisation et de collectivisation de l'économie (39).

En 1960, la Guinée quitte la zone Franc. La France coupe dès lors ses dernières relations. La Guinée doit trouver d'autres partenaires commerciaux. Les pays de l'Est sont sollicités. Ils développeront l'exploitation minière. On constate une nette baisse de l'aide à l'agriculture depuis cette période. En effet, d'après A. DORE, le budget de l'agriculture passe de 26% en 1963, à 5% en 1978, puis remonte à partir de 1978 à 21% (création des FAPA) (20).

Mais au début des années 70, la Guinée diversifie ses relations commerciales. Les USA, l'Allemagne, etc., lui fournissent une part importante de l'aide alimentaire, des investissements et de l'aide financière.

Les relations avec la France sont rétablies en 1978, et, en 1982, la France redevient le premier fournisseur de la Guinée (45% de ses importations).

## **1.2.2 - Politique du régime de Sékou Touré**

### **a - Etatisation rigoureuse**

La production agricole est toujours assurée (à 80%) par des exploitations familiales, malgré des tentatives d'organisation collective (coopératives de production, centres de modernisation rurale, fermes d'état).

#### **Création de Brigades de Production**

En 1975, un type de collectivisation a été tenté avec la création de Brigades de Production. Ces Brigades ont reçu des avances budgétaires importantes et plusieurs milliers de tracteurs tchèques ou roumains furent mis à leur disposition.

#### **Création des FAPA**

En 1979, sont mises en place des Fermes Agricoles Communales (FAC) et 332 Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA), afin de développer un secteur agricole productif et moderne. Les résultats globaux sont assez faibles, malgré les moyens investis. Paradoxalement, le développement de la mécanisation a conduit certains commerçants, fonctionnaires ou militaires possédant un capital initial à créer des exploitations agricoles de type capitaliste (51).

Le bas niveau des prix et les obligations de livrer certaines quantités poussent les petits producteurs à se replier sur l'auto-consommation familiale. La grande méfiance des paysans vis-à-vis des organisations collectives et de l'administration entraînera le développement d'un marché parallèle et la recherche d'activités non agricoles. Cette politique n'incite donc pas la production de surplus nécessaires à la croissance économique (13).

#### **Le commerce d'Etat**

Dès 1958, les grandes sociétés européennes se replient, des Libano-Syriens partent dans les pays voisins. Les commerçants africains reprennent alors les boutiques laissées vides. Cependant, l'Etat s'assure le monopole de l'import-export, et ouvre des magasins sur tout le territoire.

Jusqu'en 1964, nombreux seront les Guinéens à se détourner des secteurs productifs pour tenter leur chance dans le petit commerce.

Afin de limiter ces pratiques, une forte caution est demandée aux boutiquiers qui deviennent dès lors patentés par l'Etat. Tous les petits commerçants sont contraints de laisser leur activité.

En 1975, suite à des tensions politiques internes, le Gouvernement proclame l'abolition de tout commerce privé et la suppression des marchés villageois hebdomadaires. Un monopole d'Etat très strict est rétabli.

#### b - Libéralisation progressive et ouverture vers l'extérieur

Depuis 1979, la politique économique tend vers une libéralisation progressive du commerce. Cependant, la conjoncture internationale, notamment la situation du marché des minerais, contrarie la nouvelle orientation et les progrès sont lents (39).

En 1980, la distribution des produits se fait toujours auprès des coopératives de consommation pour les fonctionnaires ou dans les boutiques de quartiers.

Ce système développe un marché parallèle important. On constate toujours une alliance des commerçants et des hauts fonctionnaires dans l'organisation des réseaux de vente (14).

#### **1.2.3 - Libéralisation totale de l'économie guinéenne**

En avril 1984, suite à la mort de SEKOU TOURE, Lansana CONTE, le nouveau président de la République, engage le pays vers une totale libéralisation de l'économie.

Les organisations collectives agricoles, les paiements d'impôts en nature exigés aux paysans sont supprimés.

Depuis 1986, la Guinée applique l'assainissement préconisé par la Banque Mondiale par une ouverture sur le marché international, une libre circulation des marchandises et la liberté des prix.

On assiste ainsi à une grande transformation du secteur commercial. Ce secteur est pris en main par des acteurs privés qui sont totalement libres d'importer. Il en est de même pour la distribution. L'Etat désigne les importateurs chargés de la gestion et de la distribution de l'aide alimentaire, mais contrôle et favorise la création de stock de tierce détention afin de satisfaire la sécurité alimentaire de Conakry (27).

#### • Politique rizicole

Le prix du riz reste fixé par l'Etat, étant donné son impact sur le niveau de vie urbain.

Actuellement, la production du riz local est découragée face au riz importé. Le prix de vente, trop peu rémunérateur, n'engage pas les paysans à

produire des surplus (34) (13). Une politique de soutien des prix semble inévitable pour relancer la production guinéenne.

• Aide technique

- extérieure :

La coopération étrangère soutient de nombreux projets de développement rural.

La Banque Mondiale préconise les cultures d'exportation, mais le marché mondial des agrumes, de la banane, de l'ananas, du café, est saturé. La Caisse Centrale de Coopération Economique souhaite, elle, développer le potentiel vivrier guinéen.

- interne : de 1987 à 1989, une grosse partie des investissements publics (24%) sera consacrée au développement rural et au soutien de neuf projets agricoles dont deux "riz" : l'un à Gueckedou, l'autre à Siguiri (14).

Mais comment concilier une stratégie alimentaire avec la mise en valeur des potentialités guinéennes et une ouverture sur les marchés mondiaux ? (34)

Doit-on laisser cette politique économique aux mains des "commerçants-fonctionnaires" ? En effet, cette classe régit tout le fonctionnement de la sphère réelle de l'économie. Elle contrôle les pouvoirs économique et politique et semble seule capable de relancer l'économie si elle ne lui est pas défavorable.

## Conclusion

Malgré les grands bouleversements idéologiques qu'a connus la Guinée, il n'y a pas eu de changement fondamental des grands axes de politiques économiques. En effet, la relance agricole reste vivrière et il y a toujours eu permanence du mouvement minier.

Les projets de relance rizicole se sont multipliés, mais les résultats sont toujours restés timides.

## 2 - LES CONSOMMATEURS

### 2.1 - Quantités de riz consommées par habitant

S'il est admis que le riz constitue la base de l'alimentation du "Guinéen moyen", aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la consommation peut varier sensiblement d'une région à l'autre (34).

Comme aucune enquête approfondie de consommation n'a été réalisée, il est délicat d'évaluer la consommation de riz en Guinée. D'après HIRSH (34), la consommation moyenne par habitant serait comprise entre 60 et 70 kg/an. La Guinée se situerait donc, en Afrique de l'Ouest, assez loin derrière les deux gros consommateurs que sont le Sierra Leone et le Libéria (> 100 kg/an) et serait au même niveau que le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau (60 et 80 kg/an).

Une étude de THEVENIN (56) estime la consommation de riz en milieu rural entre 70 et 80 kg/habitant/an, alors qu'à Conakry elle serait de 100 à 120 kg/habitant/an.

On constate tout de même une diversité régionale importante. La consommation par tête à Conakry est plus élevée qu'ailleurs (phénomène de société observable dans la plupart des capitales ouest-africaines), mais surtout son approvisionnement se fait en riz importé. Le faible niveau du prix du riz a encouragé la consommation.

Dans l'arrière-pays, les informations sur la consommation sont encore plus rares. Avec la présence d'autres produits vivriers cultivés (fonio dans le Fouta Djallon, mil-sorgho en Haute Guinée, etc.), la consommation de riz semble inférieure.

### 2.2 - Prix du riz à la consommation

Depuis 1986, malgré la libéralisation de l'économie guinéenne, le prix du riz reste fixé par le Gouvernement.

D'après L. FILIPPI-WILHELM (28), les dépenses alimentaires présentent un poids extrêmement important dans le total des dépenses totales du consommateur. En effet, 65% du budget d'une famille-type de Conakry (9 personnes, dont 2 actifs) est consacré à la nourriture du foyer. Le riz occupe la première place avec 15% du total, puis le poisson avec 12%.

Le poids considérable des dépenses alimentaires dans un budget familial explique le contrôle des prix de ces denrées de base afin d'éviter toutes tensions sociales.

Or, comme nous l'avons vu, la relance rizicole en Guinée passe par une politique de prix suffisamment rémunérateurs à la production.

Il y a donc *"deux objectifs contradictoires entre l'accroissement du niveau de vie des producteurs et l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs"* (56).

En janvier 1988, le prix du riz importé était de 137 FG/kg sur le marché de Conakry. Il semble que le prix du riz de pays devrait être compris entre 160 FG et 200 FG/kg (28). Cette hausse représente une lourde charge pour la population. Pour être admise, il est nécessaire que les autres produits de consommation courante n'augmentent pas. Or, la hausse des produits en 1987 a été forte, et le pouvoir d'achat de l'urbain moyen a nettement chuté. Ces hausses de prix non maîtrisés par les pouvoirs publics ont conduit au mécontentement social.

Il est donc évident que la réévaluation du prix du riz ne pourra être résolue tant qu'il subsistera le délicat problème des salaires. A long terme, une politique de prix élevé à la consommation, sur Conakry et dans les principaux centres de l'intérieur, serait souhaitable pour encourager le transfert des surplus de l'intérieur.

Par ailleurs, il faut contrôler les arrivées de riz importé qui sont coûteux en devises.

## **Conclusion**

L'évolution de la consommation est un sujet très peu abordée. Cet aspect de la filière du riz en Guinée est donc à approfondir.

Pour étudier la consommation du riz en Guinée, il paraît nécessaire de replacer le riz dans l'ensemble du problème vivrier guinéen. Le potentiel agricole indéniable du pays fait penser qu'une relance de la production rizicole ne doit pas négliger les possibilités de substituts possibles. Le maïs, le manioc, le mil, le fonio, etc., sont des produits très consommés selon les régions.

### 3 - LES PAYSANS

Le paysannat, qui inclut 80% environ de la population guinéenne, est loin d'être un monde économique-social homogène. Il est en effet disparate, aussi bien en raison de techniques agro-pastorales et des modes de vie propres à chaque ethnie, qu'en raison des différenciations accentuées depuis 30 ans par une certaine privatisation des terres et l'impact différentiel de la modernisation rurale.

Il existe au travers de la littérature plusieurs façons d'appréhender le monde paysan guinéen. Eu égard à notre désir de comprendre les pratiques et les stratégies propres à cette catégorie d'acteurs, aucune de ces approches ne nous satisfait réellement. Chacune d'entre elles est sous-tendue par un déterminisme certes différent, mais tous empreints d'un parti-pris idéologique<sup>1</sup> qu'il importe de remettre en cause. Néanmoins, les faits observés restent des éléments "scientifiques" et, à ce titre, dignes d'intérêt.

#### 3.1 - L'agriculture des terroirs

Cette typologie agronomique s'appuie sur des monographies de villages réalisées en 1954-1955 (70). Une approche monographique a rarement un objectif de généralisation, mais le choix des villages enquêtés (un par région administrative, régions distinctes par leur terroir) entérine de fait une typologie agronomique.

##### 3.1.1 - La basse côte

Son domaine comprend trois grandes zones :

- terres constamment exondées, au sol plus ou moins latérisé ;
- fragments de cordons littoraux sableux où se constituent les palmeraies ;
- fleuve côtier et innombrables petits marigots de marée, aux berges recouvertes de mangrove où les agriculteurs installent les rizières (70).

De grands projets d'aménagements avaient été pensés dans les années 50, mais ils ont été interrompus dès l'indépendance en 1958.

Les précipitations abondantes et concentrées dans le temps (+ 2000 mm en juillet-août) permettent un dessalement rapide des terrains qui deviennent propices à la culture du riz repiqué, en saison normale (jusqu'en octobre), voire en contre-saison, grâce à une lame d'eau douce qui persiste dans ces mangroves.

Malheureusement, les producteurs voient ces estuaires s'envaser à une allure extraordinairement rapide, ce qui oblige les habitants à des

---

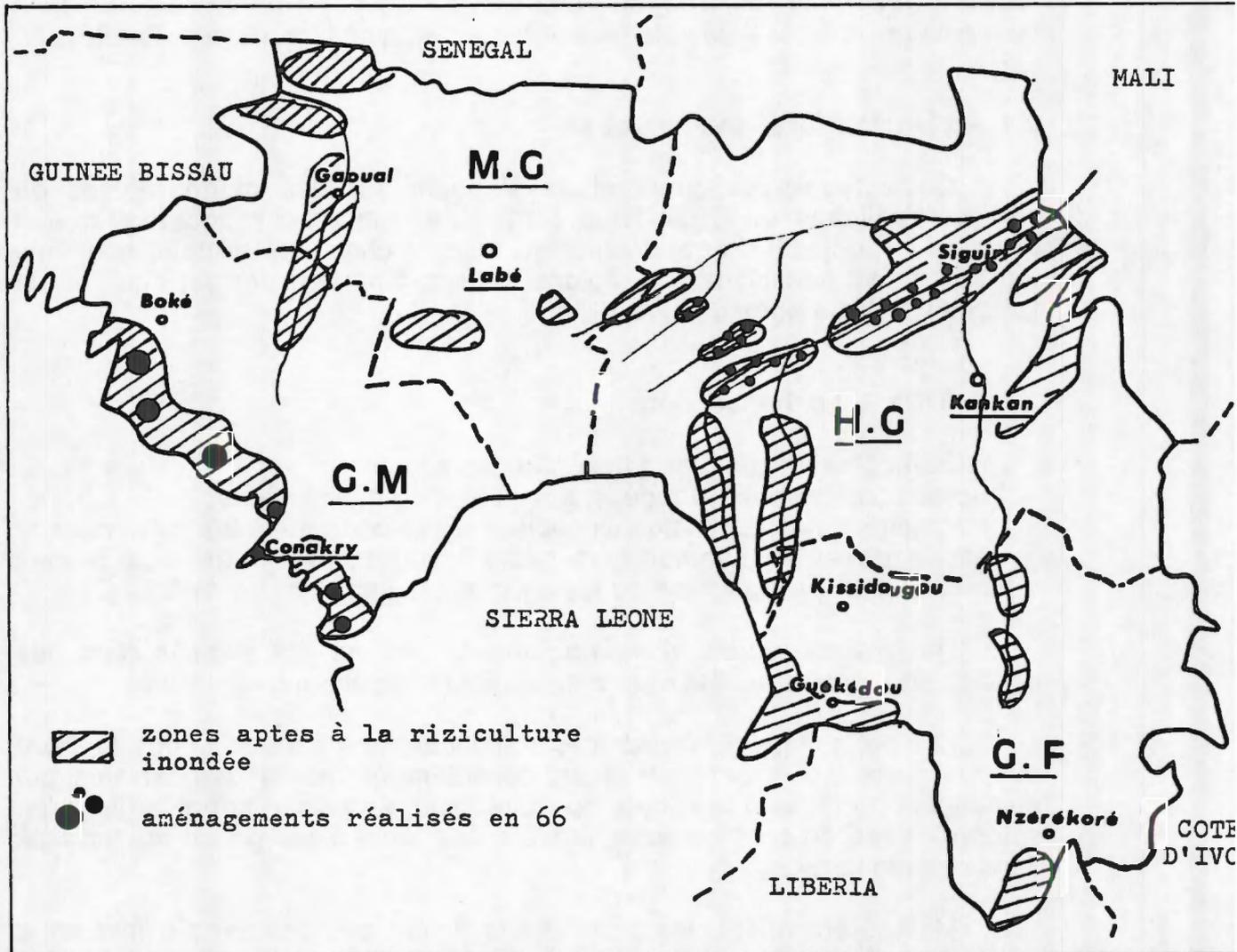
<sup>1</sup> Agronomique, ethnologique ou économique.

travaux de réfection hydrauliques importants (digues en poto-poto, drainage en troncs de ronier, etc.) (15).

Cette région qui paraissait avoir un potentiel de production rizicole important voit sa production décroître (de 360 000 T en 1964 à 200 000 T en 1972), suite à un exode important en pays Soussou. Cet exode s'explique par une riziculture qui exige une main-d'œuvre de plus en plus importante pour une faible productivité alors que la migration reste possible vers Boké, Fria, voire Conakry, où la rémunération du travail peut s'avérer meilleure (15).

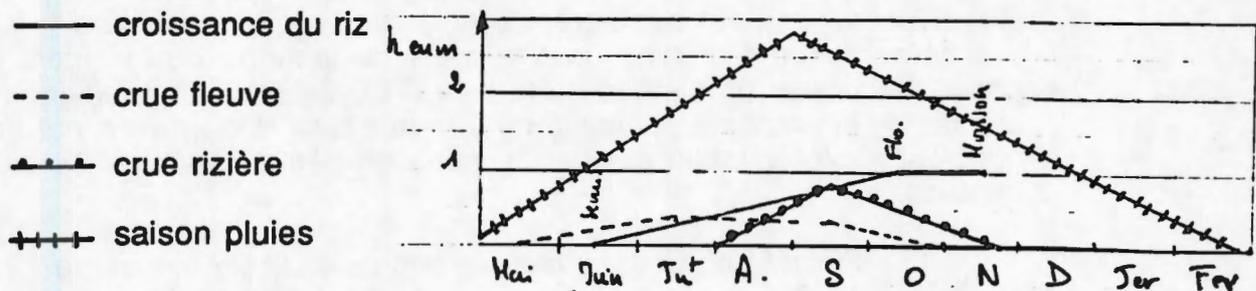
### 3.1.2 - Les bas-fonds et plaines inondées

**Carte 3.1 - Riziculture et terroirs en Guinée**  
D'après J. SURET-CANALE



Ce sont des zones d'accumulation ou d'alluvions fluviales que l'on trouve plus particulièrement dans le Nord-Ouest du pays et tout au long des grands fleuves guinéens (Niger, Milo, Bafing). Ces témoins sont favorables au riz inondé dont les rendements dépendent toutefois du régime des crues ou de l'étroitesse des vallées (19).

**Schéma 3.2** - Le riz de bas-fond  
d'après P. PILOTAZ (12)



Ces régions ont fait l'objet d'aménagements importants dans les années 50, aménagements qui n'ont pas été sans conséquences sur la dynamique des systèmes de production (52). Le développement de la riziculture n'a cependant pu être possible que grâce aux variétés indochinoises introduites dans les années 20 (19) (46) et qui peuvent supporter des crues de 5 à 6 m.

Le relief et la surface de ces terroirs a permis l'introduction et le développement du labour qui réussit son intégration entre 1921 et 1931 (7). Cela n'a pas été sans conséquence sur l'évolution des exploitations qui s'agrandissent et se spécialisent en riz.

### 3.1.3 - Les sols latéritiques

Ces sols constituent l'essentiel des sols guinéens, et sont le domaine des pâturages et des champs de brousse qui se "déplacent" lentement en fonction du travail de défriche.

Ces champs sont donc bien différents de ceux de la plaine ou des bas-fonds :

- leurs contours sont indécis, d'où un régime foncier spécifique ;
- très souvent, plusieurs cultures sont associées sur une même parcelle, ce qui rend délicat toute évaluation des surfaces couvertes par une espèce particulière, et bien évidemment des rendements obtenus. Les paysans évaluent une quantité de nourriture et non une quantité de riz, de fonio, d'arachide...

Le riz y est donc présent de façon plu ou moins importante, selon la région ou la tradition rizicole des populations (70).

### **3.1.4 - Les sols forestiers**

Ces terroirs, qui bénéficient de pluies abondantes réparties sur neuf mois de l'année, supportent une végétation dont l'activité ne cesse presque jamais. La forêt marque donc le paysage et conditionne la vie de l'homme qui dut lui disputer l'air, la lumière, pour son habitat, comme pour ses cultures (70).

D'importants défrichements sont donc opérés chaque année pour les cultures traditionnelles de riz de montagne et, depuis 50 ans, pour le café (41). L'accroissement démographique de ces régions accélère le rythme de ces défrichements et raccourcit le cycle de jachère, ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes de fertilité (70). Celle-ci est conditionnée par la biomasse, la pauvreté originelle du terrain est alors aggravée par une érosion qui peut s'avérer fatale sur des terrains en pente, défrichés et sans cesse lessivés.

On constate donc dans ces régions de forêt un mouvement migratoire qui concentre les gens dans les vallées où se développe une riziculture de bas-fond. Cette dynamique migratoire n'est pas sans répercussion sur les modes d'attribution du foncier (43).

### **3.1.5 - Conclusion**

Même si chaque terroir a une problématique particulière, un système de production n'est pas le seul résultat d'un déterminisme écologique, aussi prégnant soit-il. Les gens ont une histoire, personnelle et collective, qu'il est nécessaire de connaître pour comprendre la genèse de leur mode de production. C'est cette démarche ethnologique très en vogue dans les années 50 que nous allons explorer maintenant.

## **3.2 - Les riziculteurs guinéens**

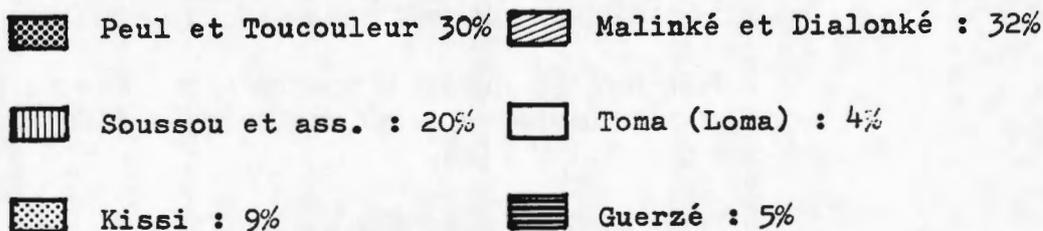
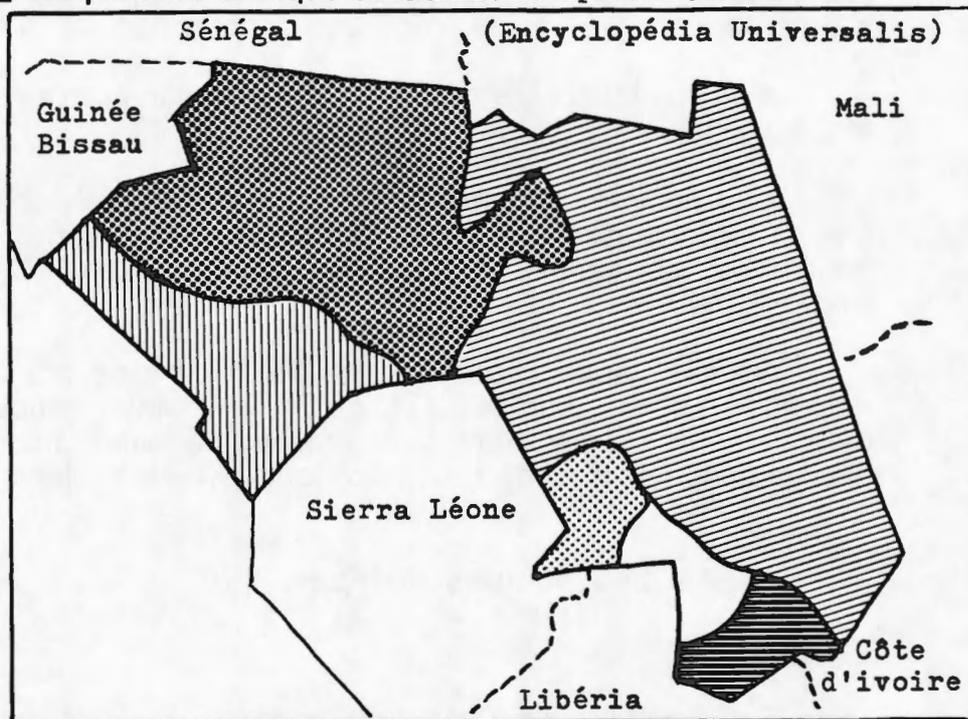
### **3.2.1 - Rappels historiques**

Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'extension de l'Empire du Mali a favorisé l'arrivée de Mandingues (Malinké, Soussou, Dialouké, Sarakholé, etc.) qui ont repoussé les premiers occupants vers les îles et les plaines marécageuses de la côte (Baga, Nalou, etc.) ou dans la Forêt du Sud (Toma, Kissi, Guerzé, etc.) (72).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des pasteurs Peul sont arrivés en seconde vague et s'installèrent sur les plateaux de Fouta Djallon où ils se sédentarisèrent et asservirent les populations d'agriculteurs qui s'y trouvaient (Dialonké).

La carte 3.3 donne une idée de la répartition ethnique dans la Guinée de 1987.

Carte 3.3 - Répartition ethnique en Guinée d'après B.CHARLES



### 3.2.2 - Les peuples de la côte

#### a - Les Baga

Ils ont la réputation d'être des riziculteurs avertis : *"...la riziculture baga a toujours étonné. Elle s'apparente à celle de Balante de Guinée portugaise, mais elle est plus assise, plus expérimentée, plus définitive..."* (74).

Seuls les hommes cultivent et ceux-ci sont passés maîtres dans l'art de réaliser des aménagements hydrauliques (41).

Ils disposaient dès leur arrivée d'une variété de riz flottant au comportement écologique unique, avant l'apparition récente des variétés indochinoises introduites par les Portugais sur le littoral guinéen (74).

#### b. Les Soussou

Les Soussou, qui ont imposé leur langue sur toute la région, ont été les partenaires privilégiés des blancs qui trouvèrent en eux des intermédiaires commerciaux particulièrement efficaces. Les Soussou, qui *"ont la conscience de leur civilisation et du respect qu'ils se doi vent..."* (74), ont retrouvé par cette fonction commerciale un prestige et un orgueil mis à mal par la victoire

des Peul qui les avaient repoussés vers la côte, et les avaient contraints à adopter la riziculture, seule production agricole possible à cette époque.

Avec les blancs, ils découvrirent les plantations (bananes, ananas, etc.) et qui leur revinrent de droit à l'indépendance (50).

La riziculture apparaît comme une spéculation pour laquelle ils n'ont pas de prédisposition, comme tendrait à le prouver la spécialisation des femmes et des captifs pour les travaux agricoles (I. TRAORE cité par C. RIVIERE (50)).

Ce sont eux encore qui ont bénéficié des grands aménagements rizicoles réalisés par les Français (50). Mais, aujourd'hui, devant la détérioration de ces travaux, qu'ils essaient de faire restaurer par les Baga, ils alimentent le flux d'exode rural vers Conakry ou les villes minières (12) (15).

### 3.2.3 - Les peuples du Fouta

#### a - Les Peul

Ces pasteurs sont arrivés progressivement et ont été attirés par le "bowal" et sa lande délaissée par les Dialonké cultivateurs (49).

Très rapidement, l'antagonisme agriculteurs / éleveurs trouvera son exutoire dans la guerre sainte qui conduira à l'appropriation du sol et au servage des Dialonké (49).

Si les Peul ont une logique d'accumulation foncière, celle-ci n'a pas de valeur, c'est :

*"... un principe, et le captif représente la richesse..."* (49).

Le servage des Dialonké leur permet de pratiquer une culture extensive, le "longan", qui organise le terroir d'une façon unique (74),

*"... ce qui fait d'eux les architectes paysagistes du Fouta..."* (74).

Le Foula (le Peul du Fouta) qui *"... n'est pas un terrien, un sédentaire qui s'embourbe..."*, selon PORTERES (75), ou qui

*"... par paresse rituelle amène donc la femme peul à cultiver des "tapades"..."* (jardin abondamment fumé qui produit des tubercules, du maïs, etc.), d'après J. RICHARD MOLLARD (49), n'est pas un agriculteur et encore moins un riziculteur puisque le fonio (petite graminée peu exigeante en sol et travail) constitue la base de leur alimentation.

#### b. Les Dialonké

Les Dialonké regroupés sur le "hollande" (zone d'accumulation) pratiquaient une riziculture inondée et trouveront, grâce aux aménagements de la plaine de Gaoual Koundara, les moyens d'exprimer leurs capacités (50),

aidés en cela par une organisation sociale très hiérarchisée qui leur assurera un rapport de force favorable avec les fonctionnaires de la République.

### 3.2.4 - Les Malinké de Haute Guinée

Le peuplement malinké reste relativement récent, et s'est effectué par les caravaniers-colporteurs (les Djula dont nous reparlerons plus loin), attirés par les exploitations aurifères du Haut-Niger.

Originaires du delta du Niger, ils amèneront avec eux des variétés de riz, ainsi que des techniques de culture propres aux grandes plaines submergées.

Même si le riz tient une place importante, la culture reste fonction des surfaces semées en mil et sorgho (aliments de base des peuples soudaniens). Les femmes réalisent les principaux travaux du calendrier agricole, les hommes se chargeant du défrichage (74).

### 3.2.5 - Les peuples de la Forêt = les gens du Riz

#### a - Les Toma

Les Toma, qui occupent en Guinée la région de Macenta, forment un groupe extrêmement sédentarisé, possédant une agriculture très primitive basée sur le clairiérage forestier (70). Le riz est leur seule grande céréale, le sorgho leur est inconnu et le maïs est cultivé près des habitations (74).

#### b - Les Kissi

D. PAUCHE (40) a, dans un ouvrage de référence, analysé le système social des Kissi. Si les Kissi ne sont pas des sédentaires, ils ne sont pas individuellement migrants (74) ; s'ils se déplacent, c'est toujours en groupe. La solidarité classique basée sur le culte des ancêtres est très forte et se retrouve dans tous les actes quotidiens, notamment lors des travaux agricoles où le travail collectif est réglementé au sein du "Mace".

On connaît peu de choses sur l'origine des Kissi, mais ils ont acquis, avec la culture du riz, une réputation digne des peuples les plus anciens. *"Les Kissi n'ont pas apporté les Riz avec eux ; ils les ont reçus récemment et toute leur vie en a été profondément modifiée..."* R. PORTERES (74). Le riz a fixé les Kissi et leur a donné la stabilité des peuples soudaniens.

Pratiquant une culture sur brûlis qui convenait à une densité de 10-15 hab./km<sup>2</sup> au début du siècle, ils ont à gérer un accroissement de la population (jumelé à une arrivée importante de Malinké) qui les oblige à intensifier ou à modifier leur système de culture. Ceci n'est pas sans conséquence :

- sur l'équilibre écologique ;
- sur les rapports sociaux (compétition pour l'appropriation des bas-fonds, exode des plus jeunes vers le Libéria ou le Sierra Leone, gérontocratie et

"collectivisme" qui s'opposent à la hiérarchie et à l'individualisme des Malinké) ;

- sur les contraintes économiques (la monétarisation de plus en plus grande de l'économie les contraint à intégrer les cultures de vente qui ne leur sont pas traditionnelles, ou à commercialiser du riz, même si cela doit les en priver durant la soudure, et les plonger en période de "disette", car même s'ils disposent de maïs ou de tubercules, "manger du riz" c'est tout simplement "manger"... (41) (43).

### **3.2.6 - Conclusion**

Là encore l'analyse ethnographique ne nous permet pas d'apprécier la dynamique des riziculteurs guinéens. L'appartenance ethnique ne suffit pas à expliquer pourquoi certains sont devenus riziculteurs, d'autres, commerçants... même si l'histoire collective des peuples constituent en Afrique le point de départ incontournable de l'évolution sociale.

Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée au XIXe siècle, qui marque la fin de la conquête peul et de l'impérialisme de SAMORI (29). La colonisation, par ses objectifs et les moyens mis en œuvre, a, sans nul doute, contribué à modifier les rapports sociaux pour le contrôle du foncier, de la main-d'œuvre et du capital d'exploitation.

### **3.3 - Vers une stratification paysanne**

Ce paragraphe laissera une part importante aux analyses de C. RIVIERE qui a étudié l'évolution de la société guinéenne pendant près de dix ans entre 1964 et 1974.

#### **3.3.1 - Développement du capital foncier et des inégalités**

Au cours de l'histoire, les régimes fonciers se sont modifiés. La terre est passée d'une notion de dimension spatiale de la communauté à une notion de plus en plus marquée de facteur de production.

Nous allons tenter de savoir comment, pourquoi, les régimes fonciers se sont modifiés.

Pour cela, nous essaierons de répondre aux questions suivantes :

- quelles institutions, décisions ou tolérances permettent ou facilitent le transfert des terres d'un propriétaire ou d'un utilisateur à un autre ?
- qui s'approprie les terres ?
- comment et pourquoi s'opèrent des mutations de terre ?

#### **a - Avant l'indépendance**

Traditionnellement, en pays soussou, les droits des premiers défricheurs l'emportent sur les droits du premier occupant, mais sont à leur

tour dépassés par les droits des derniers arrivés acquis par cadeau, prêt ou usurpation (H. FRECHOU, cité par C. RIVIERE (50)).

Dans cette situation instable, les rapports fonciers sont en fait des rapports d'homme à homme et manquent de définition et de réglementation claires. On assiste à une évolution qui détermine le partage de la propriété du sol entre ceux qui la cultive habituellement.

**La création d'une situation de fait tend à l'affirmation d'un droit.**

La première occupation du sol crée une dominance des lignages fondateurs qui se répartissent les meilleures terres ou les parcelles plus proches du village. Ce contrôle des moyens de production se double souvent, de par le croît démographique naturel, d'une multiplication de la force de travail à l'intérieur du lignage, servant à étendre le prestige et l'autorité du chef de village qui devient "chef de terre".

L'immatriculation des terres est introduite en Guinée avant la loi du 23 Octobre 1904 qui l'applique à toute l'AOF.

Bien qu'elle ait pour but de consolider les droits coutumiers, elle va, en fait, transformer les droits des Africains.

Les premiers effets de l'immatriculation semblent marquer la dissociation des biens individuels par rapport aux droits collectifs, et le passage de l'usufruit à la propriété vraie (50).

L'immatriculation va alors développer l'idée de vente de terrains de particulier à particulier, cette vente permettant souvent de payer l'impôt exigé en numéraire.

La privatisation des terres va correspondre aussi au développement d'un secteur économique moderne (plantations de bananes, d'ananas en pays soussou, exploitations rizicoles aménagées dans les plaines inondées, introduction de cultures pérennes comme le café dans les régions mandingues et forestières). Il est à noter que ces cultures pérennes marquant la propriété du sol sont le fait d'agriculteurs mais aussi de commerçants et fonctionnaires malinké.

On constate que le titre de propriété va de pair avec la plantation.

A qui va profiter ce nouveau type de tenure introduit sous la colonisation ?

Au Moreah, en Guinée Maritime, ceux qui détiennent les plus grandes plantations sont les membres des anciennes familles dominantes depuis deux siècles, dont les colonisateurs ont ratifié les droits sur le sol en les intronisant chefs de canton ou de village (I. TRAORE, cité par C. RIVIERE (50)).

En Guinée Forestière, il apparaît que la grande chefferie inexistante traditionnellement s'est développée grâce à la colonisation et aux grandes plantations de caféiers dont elle s'est fait reconnaître ou attribuer la propriété du sol (Y. PESON, cité par C. RIVIERE (50)).

Au Fouta, l'aristocratie contrôle les meilleures terres et va, grâce à la mécanisation, étendre son pouvoir.

En Haute Guinée, l'attribution des parcelles de casiers rizières aménagés par les colonisateurs s'effectue au prorata de la capacité familiale en main-d'œuvre et en personnel. De ce fait, il se crée des domaines familiaux de 30 à 40 ha qui renforcent les privilèges des patriarches.

On peut donc affirmer qu'une strate de grands exploitants se forme, composée en majorité d'anciennes et de grosses familles qui accumulent à la fois :

- le capital humain à base de main-d'œuvre familiale et salariée,
- le capital technique, car leur position sociale leur permet de faire pression sur l'administration,
- le capital foncier,
- le capital monétaire en raison de la productivité de leur exploitation.

#### b - Après l'indépendance

Le 20 Octobre 1959, l'ensemble du sol guinéen est déclaré propriété de l'Etat. Cette étatisation n'est pas une nationalisation. Elle n'entérine pas le droit des propriétaires, mais contrôle les droits de propriété.

Dans une loi promulguée en 1961, l'Etat exige cependant que les propriétaires mettent en valeur, au moins pendant six mois, une terre qu'ils disent leur, mais qu'ils ont laissée inexploitée depuis trois ans.

Des comités, souvent dirigés par un membre du parti, règlent les litiges éventuels. Il arrive que ce militant use de son pouvoir politico-administratif pour opérer des attributions préférentielles<sup>1</sup>.

On assiste en définitive, autour du foncier, à une politisation des rapports sociaux impliqués par la gestion et l'utilisation du sol (50).

Le législateur guinéen a œuvré pour la mise en place de coopératives chargées de mettre en culture des champs collectifs. De l'aveu même du gouvernement, celui-ci reconnaît que, comparés aux champs familiaux, les champs collectifs avaient été en général les plus mal entretenus et avaient obtenu les plus faibles rendements (50).

Les coopératives ont, en fait, bénéficié à ceux qui les dirigeaient : les dirigeants utilisant pour leur propre compte les crédits, machines et semences mis à disposition de la collectivité.

---

<sup>1</sup> Moyennant des pots-de-vin, des parcelles urbaines ont été l'objet d'énormes spéculations - C. RIVIERE (50).

Il est certain que le nouveau régime foncier, même s'il confirme la propriété privée, n'accroît pas par lui-même les inégalités, mais permet d'augmenter la production et donc la possibilité d'accumulation du capital.

Or, on constate que :

- les exploitations qui ont les plus fortes productivités sont celles qui combinent le mieux les différentes forces de travail disponibles (famille, salariés agricoles) ;
- la concentration des terres semble s'opérer par ceux qui détiennent les moyens de productions : gros propriétaires ou commerçants ou fonctionnaires ;
- le contrôle des terres par l'Etat a donné à ses agents un pouvoir de fonction qui s'est graduellement transformé en pouvoir d'exploitation et de domination.

L'immatriculation du foncier et son étatisation ont respectivement provoqué une désacralisation des droits fonciers coutumiers, puis une politisation des rapports sociaux. La dynamique historique montre que la privatisation du sol a profité à quelques-uns seulement.

### **3.3.2 - Le contrôle de la production et de ses instruments**

#### **a - Le capital humain**

Pour réaliser tous les travaux agricoles, l'unité de production dispose en priorité de la main-d'œuvre familiale.

A la "daba", une personne ne cultive guère plus d'un hectare par an. La polygamie et le servage peuvent accroître les forces de travail. Le travail s'organise donc autour de rapports familiaux, politiques ou religieux qu'il importe de caractériser.

Dans le système traditionnel de droits et d'obligations, ce sont les détenteurs d'un pouvoir politique, social ou religieux, qui jouissent de prestations de travail de main-d'œuvre, qu'elle soit servie, qu'elle provienne d'une société d'entraide<sup>1</sup> ou qu'elle offre le tribut du croyant<sup>2</sup>.

Le capitalisme colonial a favorisé l'émergence d'une catégorie sociale d'ouvriers agricoles sur les plantations ou dans les entreprises rizicoles. Cependant, la diminution du nombre de personnel agricole (1/3 des salariés a quitté ce secteur entre 1958 et 1967) peut expliquer la stagnation agricole (55).

---

<sup>1</sup> En Guinée Maritime, la pratique du landji ou de la killé introduit une différenciation sociale entre les familles qui peuvent ou non pratiquer l'une ou l'autre de ces pratiques - A. CHENEAU-LOQUAY (12).

<sup>2</sup> Des familles maraboutiques font facilement travailler pour elles un certain nombre de "talibés" (fidèles) fixés sur les terres de la paroisse - T. SUZZONI, Monographie de Kaback, 1948.

### b - Le capital monétaire

Pour étudier les niveaux de vie du paysan, il faut se baser sur son pouvoir d'achat et non sur son revenu. Or, depuis l'indépendance, aucune étude de budget familial n'a été réalisée.

C. RIVIERE se contente d'éléments indicatifs du niveau de vie moyen du paysan pour montrer la chute du niveau de vie entre 1964 et 1970. Ceci s'explique par le rapport d'évolution inverse du prix des produits locaux et de celui des marchandises importées.

Le "blocage" des ressources conduit à un développement des prêts à intérêts consentis aux paysans par les commerçants, ce qui n'est pas sans conséquence (abandon de plantation ou de la case du paysan aux créanciers-commerçants).

En général, les disponibilités monétaires des planteurs, commerçants ou riziculteurs aisés, sont réinvesties dans l'agrandissement de l'exploitation ou l'achat de camions qui facilitent la vente des produits locaux à l'étranger (50).

### c - Le capital technique

Nous avons déjà noté qu'un homme ne peut cultiver avec ses seuls bras qu'un hectare de riz ; la présence d'outillage va donc modifier le rapport entre les hommes et les superficies qu'ils exploitent traditionnellement. La capacité moyenne de travail d'un attelage de labour est de 4 à 6 hectares.

La mécanisation de la culture s'est répercutée sur l'ensemble de la vie sociale en renforçant les inégalités. Les petites exploitations de moins de 3 hectares sont très peu équipées alors que toutes les grandes sont mécanisées (7).

En Haute Guinée, la conjonction des aménagements rizicoles et de la motorisation introduite en 1954 favorise l'apparition d'une "bourgeoisie du tracteur" qui cultive des exploitations rizicoles de très grandes tailles. Cette catégorie sociale a su profiter des crédits disponibles et des longs délais de paiement pour assurer la mécanisation<sup>1</sup>.

Dans les plaines de Gaoual-Koundara ou de Timbi, on note ainsi un développement important de la motorisation.

Il est à noter que, hormis les quelques grandes régions de plaines, la motorisation est limitée et se heurte à de nombreux handicaps : dispersion des rizières, petites tailles des parcelles, absence de désouchage, prix de revient, etc.

---

<sup>1</sup> En 1966, la Haute Guinée labore au tracteur 22.000 ha de rizières contre 9.400 par attelage et 13.600 à la daba - SURET-CANALE (55)

On constate donc que le mode d'attribution des machines agricoles qui dépend des fonctionnaires a eu les mêmes retentissements sur les inégalités que ceux que nous avons soulevés pour les capitaux monétaires et fonciers.

### 3.3.3 - Zone de clivage et stratification paysanne

Dans les sociétés paysannes européennes, les différents groupements sociaux se créent à partir du capital terre. Le mode de propriété et d'exploitation est la base des différenciations sociales (gros ou petits propriétaires, fermiers, métayers, salariés, etc.).

Dans le milieu rural guinéen, ce découpage catégoriel apparaît peu pertinent puisque l'institution du fermage n'existe pas, que le métayage, reconnu sous la colonisation, a été supprimé à l'indépendance, que la propriété vraie n'est reconnue que pour les plantations immatriculées.

Si la propriété du sol ne suffit pas à constituer un critère de différenciation sociale, on peut affirmer qu'il existe pourtant une logique d'accumulation s'appuyant sur l'extension du foncier.

Il est certain que la colonisation, avec sa politique de plantation et d'aménagement, a transformé la terre, objet de travail, en terre, moyen de travail. Cette mutation, non remise en cause par l'indépendance et sa réforme foncière, a favorisé l'émergence de trois catégories sociales composant le paysannat (50) :

- les ouvriers agricoles, qui constituent un groupe assez "flottant", sont d'anciens petits paysans, contraints de vendre leur force de travail afin de faire face à des dettes, aux besoins familiaux, etc.
- les petits exploitants qui pratiquent une agriculture de subsistance sur quelques hectares. Pour C. RIVIERE, ces petits exploitants sont à terme "condamnés" à devenir salariés des gros paysans.

On peut contester cette évolution qui relève d'un déterminisme marxiste ne prenant pas en compte la capacité d'innovation, de résistance, des systèmes traditionnels (cf. J.-P. CHAUVEAU (11)).

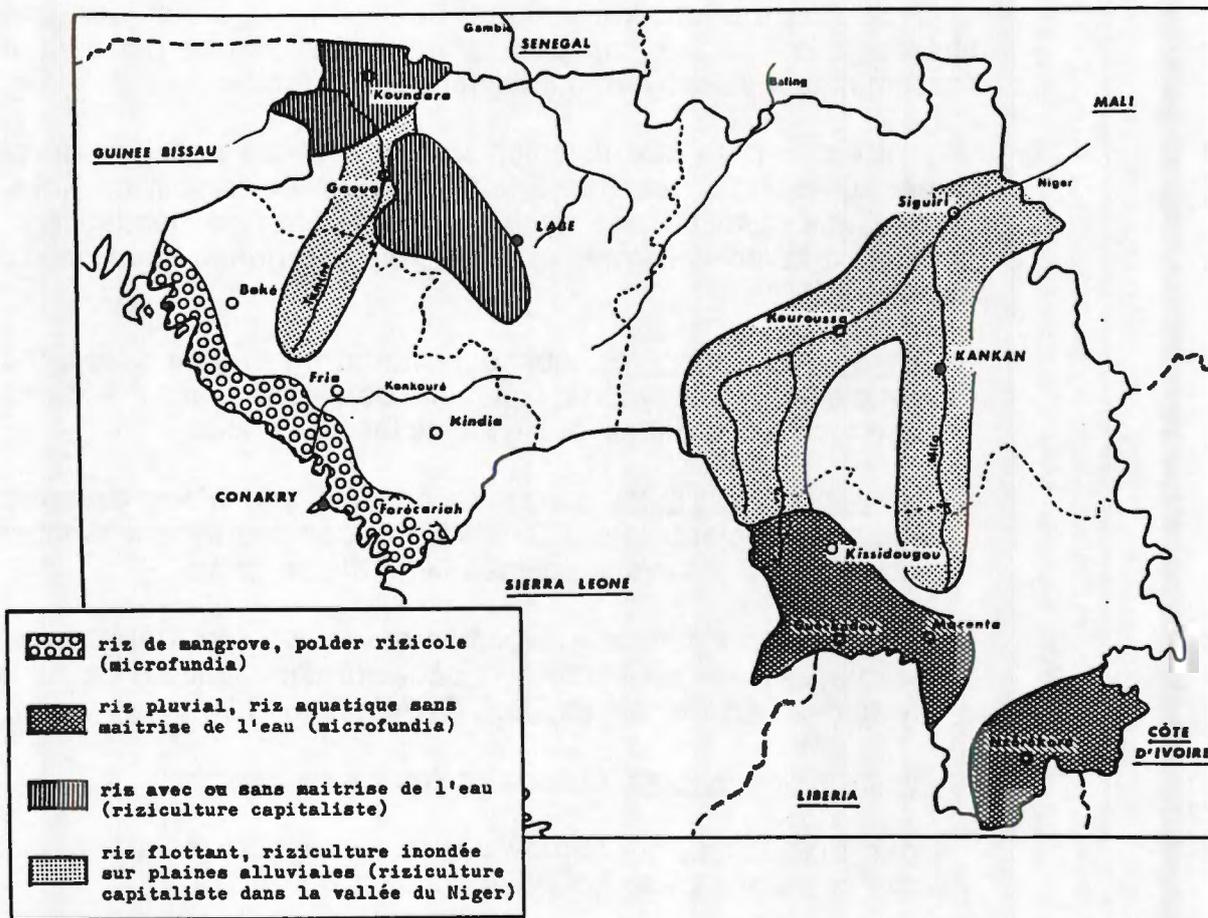
- les gros producteurs, qui sont, selon les régions :
  - + des maraîchers qui approvisionnent en légumes verts les villes comme Conakry, Kankan, Labé, Kindia, Boké, etc.
  - + des gros planteurs bananiers de Basse Guinée organisés en coopérative.

Ce groupe présente une certaine cohérence, car il se sait détenir les sources agricoles des devises de l'Etat. Il peut alors exiger de l'administration des moyens de production que ne peuvent obtenir les paysans occupés aux cultures vivrières.

+ des riziculteurs en Haute Guinée ou dans la région de Koundara (cf. carte n° 3.4).

Ils ont bénéficié des aménagements hydrauliques et de la motorisation. Ce sont des chefs de lignage fort, des anciens commerçants, qui peuvent conserver en sous-main leur commerce de trafic, ou des fonctionnaires sous prête-nom qui ont utilisé à leur profit des moyens de production ou de la trésorerie destinés à être attribués aux paysans. Ils utilisent un capital foncier existant, un capital monétaire, technique et humain, pour élargir encore leur exploitation agricole.

Carte 3.4 - Principaux bassins de production rizicole en Guinée  
D'après C. RIVIERE et T; SURET-CANALE



### **3.3.4 - En conclusion**

Il est clair que cette typologie n'a d'intérêt que pour les interrogations qu'elle soulève.

- Les exploitations rizicoles capitalistes qui émergent dans les années 60-70 ont-elles pu, depuis cette date, assurer leur reproduction ?
- Ces exploitations peuvent-elles augmenter leur production dans des proportions suffisantes afin de limiter les importations ?
- Quels sont leurs objectifs en terme de production et de commercialisation ?
- Quelle est l'importance économique réelle de ces exploitations dans le marché guinéen face à la multitude de petites exploitations rizicoles traditionnelles ?

On constate que ces questions relèvent du microéconomique, dimension absente de toutes les études réalisées sur le monde paysan en Guinée.

Il nous apparaît alors nécessaire de nous intéresser à leurs pratiques et à leurs stratégies pour comprendre comment et pourquoi elles s'intègrent dans un circuit de commercialisation. Nous tenterons de répondre à ces interrogations lorsque nous analyserons les systèmes de production rizicole sur le terrain.

## 4 - LES COMMERÇANTS

Les performances de l'agriculture sont également liées à l'organisation des réseaux d'échanges des produits vivriers ou d'exportation. Ces transactions sont attachées aux stratégies des différents acteurs commerciaux.

Dans le paragraphe précédent, nous avons identifié les différentes aires de production du riz et l'organisation sociale des producteurs. Ici, nous allons caractériser les commerçants à travers leur histoire, les types de commerces et de circuits.

### 4.1 - Caractérisation des acteurs

#### 4.1.1 - Formation de la classe commerçante

Pour C. RIVIERE, il ne fait aucun doute qu'en Guinée le progrès du commerce est lié à l'expansion de l'empire Manding. C'est grâce à la priorité accordée à l'infrastructure routière et au développement de l'économie par les échanges commerciaux que les empereurs du Mali ont organisé leur royaume.

- Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les premiers échanges maritimes avec les Européens ont permis aux Peul Foula de profiter du commerce en contrôlant les flux des produits intérieur - côte. D'autres catégories ont bénéficié des avantages de ce commerce par complémentarité d'intérêt :
  - + les traitants européens (futurs colonisateurs),
  - + les rois de la côte (collecteurs et protecteurs),
  - + les Djula véhiculant les richesses (30).

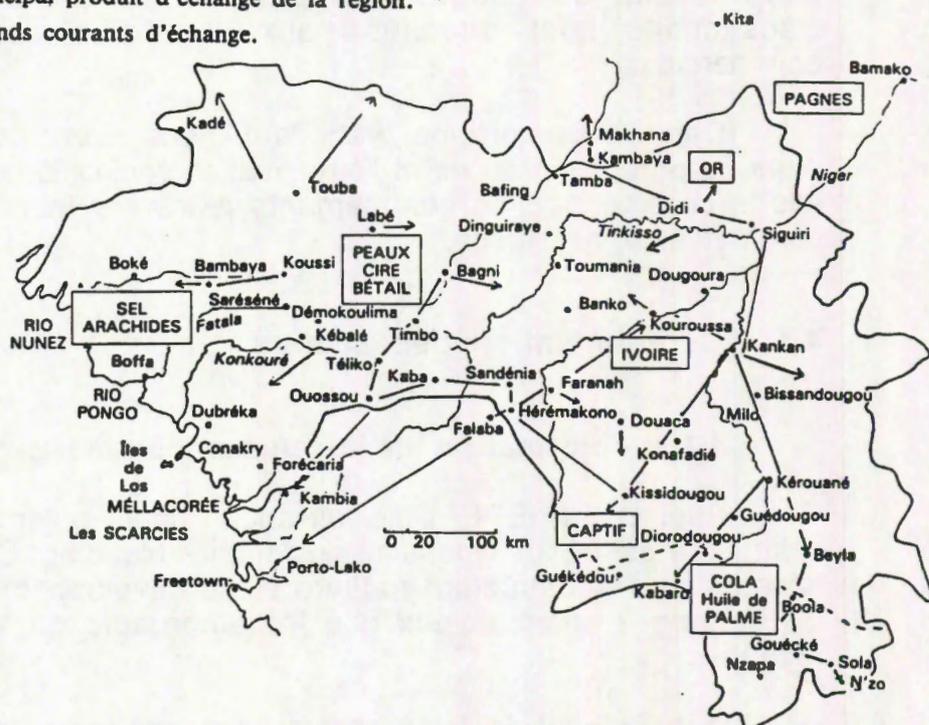
Au XIX<sup>e</sup> siècle, la traite de nouveaux produits remplaçant la traite des esclaves permet aux Djula d'accroître leur rôle, dans la mesure où leurs activités se situent au niveau du troc et du transport. Les réseaux du nord sont tributaires des grands fleuves (Niger, Milo), unissant la forêt et le Sahel. Kankan est une vieille ville commerciale et se trouve au centre d'un réseau très complexe. Les échanges est-ouest et du sud sont pour beaucoup dépendant de la demande européenne. D'importants flux rejoignent le Sierra Leone.

Les Européens chercheront à drainer tous les produits exportables vers la côte. Les Français créeront alors Conakry pour canaliser vers un port unique le commerce d'import-export et réduire les pratiques commerciales avec le Sierra Leone (29).

**Carte 4.1- Les principaux courants d'échanges dans l'actuelle Guinée à la fin du XIXe siècle**

D'après Odile Georg, p. 472, in *Journal of African History*, n° 21 (1980)

- limite approximative de la forêt dense
- >--- marchés de contact entre le Fouta-Djalon et les pays côtiers.
- ☐ principal produit d'échange de la région.
- ←> grands courants d'échange.



- Avec la colonisation, le commerçant autochtone est réduit à un rôle de petit détaillant. Les Syriens et les Libanais sont devenus les intermédiaires dépendant des commerçants français. Cependant, le système de traite implanté depuis longtemps n'a pas été modifié. Les Djula doivent néanmoins cesser tout commerce avec les pays étrangers, surtout anglophones (29).
- A l'indépendance, un puissant secteur d'état, détenant le quasi monopole des imports-exports, du commerce de gros et de l'organisation des coopératives villageoises, est mis en place pour pallier le boycott ou l'abandon du commerce guinéen par les trusts coloniaux que l'indépendance gênait.

Pour organiser ce vaste secteur, à défaut de cadre, l'Etat a dû recruter ses agents parmi ses amis politiques et les commis de l'ancien secteur colonial ignorant souvent les règles commerciales...

Le commerce de demi-gros et de détail est laissé aux particuliers.

Avec la rareté des marchandises, les Djula, les colporteurs, les tabliers, ont profité de l'absence de concurrence des boutiques vides de l'Etat pour se livrer au trafic. Beaucoup de paysans ont délaissé leurs champs pour s'introduire dans le commerce.

- Depuis 1984, la libre circulation des personnes et des marchandises est l'option économique prise par la Guinée.

#### 4.1.2. La circulation et la distribution du riz

Avant de caractériser le fonctionnement du secteur commercial, rappelons qu'il existe plusieurs riz. Ces riz ont un aspect et un goût différents qui proviennent du mode de transformation.

D. HARRE (73) propose en Côte d'Ivoire la typologie suivante :

- riz pilé main,
- riz étuvé pilé main,
- riz importé.

*Le riz décortiqué au moulin semble représenter de faibles quantités en Guinée.* Le riz décortiqué main est en général beaucoup plus apprécié que le riz importé. Cette distinction de qualité permet au réseau artisanal de perdurer. Cependant, le riz importé est une denrée en général moins chère et donc parfaitement substituable au riz de pays. Les marchés et les réseaux du riz paddy ou décortiqué à la main sont antérieurs à ceux du riz importé.

Nous allons déterminer les acteurs qui interviennent dans le commerce du riz à travers ces types de marchés.

##### a - Le commerce de proximité

Ce commerce régule essentiellement l'offre et la demande locales ou de la famille élargie. Les transactions portent sur de petites quantités de riz artisanal. Les vendeurs sont les producteurs ou des revendeurs s'approvisionnant auprès d'eux.

Les transactions peuvent s'effectuer sur le marché du village. Mais le marché ne constitue pas forcément le lieu de vente le plus important. En Côte d'Ivoire (73), les cours des maisons drainent des quantités importantes. Les boutiques villageoises sont aussi des lieux de commercialisation.

A côté de ces transferts marchands, des transferts non marchands sous forme de dons, ou d'aide à la famille, sont à noter. Ces flux concernent avant tout le riz et semblent s'être accrus avec le déplacement des membres de la famille dans les zones urbaines. Les rapports sociaux entre la partie émigrante de la famille et celle restée au village restent persistants.

Ce commerce de proximité des produits locaux se réalise dans le cadre de circuits dits "courts". Le riz est produit, transformé, commercialisé et consommé localement ou chez un parent. Peu ou pas d'intermédiaires interviennent entre le producteur et le consommateur.

#### b - Le commerce de distance

Ce commerce concerne aussi bien le riz artisanal que le riz importé.

Le marché du village, la cour, sont également des lieux de premières transactions en riz net ou en paddy pour les collecteurs qui parcourent la brousse.

Le riz artisanal peut transiter sur plusieurs marchés de plus en plus importants avant d'être acquis par un grossiste. Ces grossistes approvisionnent essentiellement les centres urbains, là où la demande est concentrée. Certains intermédiaires réalisent à la fois des opérations liées au riz artisanal et des opérations liées au riz importé. D'ailleurs, la distribution des produits manufacturés importés s'effectue dans les campagnes par leur canal. Les réseaux de riz importé sont aujourd'hui aux mains des commerçants privés. Ces réseaux restent cependant contrôlés par l'Etat.

Ce commerce de distance du riz local ou du riz d'importation se réalise dans le cas de circuits dits "longs". Le riz passe entre les mains de plusieurs intermédiaires avant d'arriver aux consommateurs. Interviennent surtout dans ces circuits les Djula, les Libanais, voire les fonctionnaires.

#### **4.1.3 - Les différents circuits de commercialisation**

Nous voyons que les circuits sont nombreux, et que chacun a ses propres lois de fonctionnement.

Les réseaux de commercialisation du riz artisanal échappent en partie au contrôle des autorités. Ils sont inclus dans ce qu'on appelle le "secteur informel" qui se caractérise par la non-prise en compte de ses activités dans la comptabilité nationale.

#### a - Les circuits parallèles "organisés"

En dehors du non-enregistrement de ce secteur, les critères retenus sont le mode de gestion familiale de ce commerce et les pratiques de crédit basées sur l'oralité.

L'organisation sociale des Djula contrôle de nombreux circuits dans ce secteur, dont le commerce à distance du riz artisanal à l'intérieur de la Guinée comme à l'extérieur.

En effet, l'existence d'une diaspora marchande djula et d'une monnaie guinéenne non convertible favorisent les échanges interfrontaliers.

Les Libanais, présents le plus souvent dans le secteur formel, interviennent parfois dans ces circuits, ainsi que les fonctionnaires qui détournent certains produits vers le secteur informel.

**b - Les circuits parallèles "spontanés"**

Le commerce de proximité fait partie de ces circuits. Ces marchés sont le fait de nombreux commerçants occasionnels. Ce sont des saisonniers ruraux cumulant le commerce avec une activité agricole ou artisanale. C'est une frange de la population urbaine difficile à caractériser.

Ce micro-commerce semble intense aux frontières. De nombreux témoignages en Guinée Forestière nous font part de groupes de femmes "porteuses du riz", passant régulièrement au Libéria et en Côte d'Ivoire.

**c - Les circuits officiels**

Ces circuits sont surtout caractérisés par le commerce d'Etat, très présent de 1958 à 1984, et le commerce de gros et d'importation.

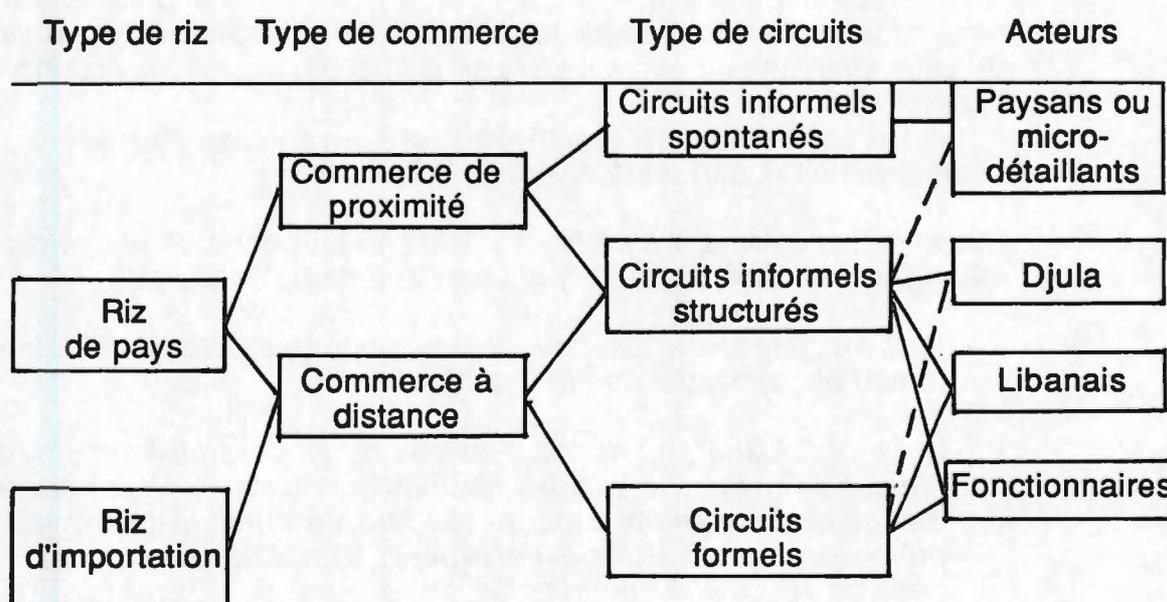
Ces agents sont censés respecter la législation du commerce décrété par les autorités.

L'origine des capitaux de ces entreprises est surtout agro-industrielle ; ses sociétés fonctionnent avec le secteur bancaire et emploient des salariés.

Le commerce libanais semble rattachable à ce secteur, ainsi que les agents de l'état responsables des sociétés commerciales publiques, surtout à l'époque de SEKOU TOURE.

D'une manière générale, on peut difficilement classer chaque acteur dans le secteur "formel" ou "informel", puisque, très souvent, ils appartiennent aux deux.

**4.1.4 - En résumé (73)**



Dans la réalité, le cloisonnement entre ces circuits, ces commerces, n'est pas aussi net. Les commerçants trouvent les moyens d'accéder aux circuits formels comme informels, quel que soit le type de riz.

L'analyse des pratiques et des dynamiques de chacun de ces acteurs intervenant sur des marchés différents, mais complémentaires, nous permettra de connaître la capacité de ces systèmes de commercialisation à assurer le transfert du riz local ou d'importation vers les zones urbaines ou déficitaires.

## **4.2 - Le commerce local**

Nous avons très peu d'informations sur les acteurs de ce commerce de proximité non contrôlé par l'Etat. Quelques témoignages, commentaires, nous laissent penser que ces échanges sont certainement importants.

### **4.2.1 - Les pratiques**

Dans ce commerce de micro-détails, une division du travail et des rôles semble marquée entre les hommes et les femmes.

Ce sont généralement les femmes qui transforment et commercialisent le riz sur les marchés. Les hommes ne s'intéressent au commerce que dans le cadre d'installations fixes (moulin à décortiquer, magasin de stockage, boutique, etc.).

D'après R. HIRSCH, les moulins à décortiquer sont peu nombreux ou en mauvais état (34). Où sont effectuées les opérations de battage, décorticage, étuvage, tamisage ? par qui ? et en quelle quantité ?

Nous espérons que les enquêtes que nous conduirons sur le terrain nous aideront à comprendre les pratiques de transformation et l'importance de cette distribution du riz de pays dans le cadre des circuits courts.

Un résident de la région de Diéké en Guinée Forestière (12 km du Libéria) nous fait part du témoignage suivant :

*"Dans cette région, il y a un marché chaque jour dans un village différent, plus deux gros marchés par semaine. Le riz suit deux filières :*

- *la filière "paysanne" : chaque femme apporte sa bassine de riz sur sa tête, quand elle a besoin de numéraire ;*
- *la filière "Libéria", où de 1 à 5 tonnes de riz passent en fraude la frontière chaque semaine. Ce sont les femmes qui passent sac par sac, et bien sûr quelques commerçants qui possèdent un camion. Le riz est vendu au même prix qu'en Guinée Forestière. L'unité de mesure est un bol qui pèse de 700 à 900 grammes."*

D'autres témoins oculaires nous ont parlé de ce commerce à d'autres postes frontaliers avec le Libéria et la Côte d'Ivoire.

Des producteurs des environs de Conakry acheminent leurs riz par pirogues ou en taxi-brousse sur les marchés, ou dans les ateliers de transformation du port de Boussoura (28).

#### **4.2.2 - Dynamique des paysans-commerçants**

La commercialisation du paddy ou du riz par le producteur est certainement corrélée à la proximité des marchés qui s'offrent à lui. Il peut alors augmenter sa production et écouler les surplus.

Nous entendons par proximité de marché :

- la présence de collecteurs, le prix proposé, ainsi que les crédits réalisables;
- les aires de transformation et les ateliers de décorticage où les transactions peuvent être très actives ;
- la proximité de frontière et l'existence d'une monnaie convertible (franc CFA) et d'une monnaie non convertible (franc guinéen) ;
- les échanges familiaux ou le troc entre partenaires de même ethnie ;
- la proximité des villes et des bourgs ;
- la présence de marchés de forte ampleur, comme celui de Timbi Madina au Fouta Djalon, ou de marchés villageois ;
- l'accès aux voies de communication et aux moyens de transport.

Ces éléments sont des barrières qui empêchent un grand nombre de producteurs d'intervenir dans la commercialisation de leurs produits.

Pour élargir son commerce, d'autres barrières se présentent au paysan micro-détaillant.

Ces contraintes sont le capital financier, le capital en véhicule et la connaissance du milieu, et, dans une moindre mesure, la force de travail familiale.

On ne peut cependant conclure que le marché fonctionne au détriment des producteurs puisqu'une partie d'entre eux ont le pouvoir de stocker et de négocier les prix, sans oublier le rôle des épouses dans le commerce du riz artisanal.

#### **4.3 - Les Djula**

L'aire d'activité du Djula est le commerce de traite, généralement le troc de produits bruts contre des produits manufacturés. Les plus connus sont installés en Côte d'Ivoire, Mali et Guinée. Ce nom était autrefois celui d'une ethnie. Aujourd'hui, il concerne une fonction : la fonction commerciale.

Pour être commerçant djula, il faut être islamisé. Presque tous les commerçants du secteur alimentaire et, en particulier du riz, sont assimilés aux Djula.

#### **4.3.1 - Les pratiques**

Certains opèrent dans le commerce local. Leurs activités ne dépassent pas quelques marchés proches de leur résidence. D'autres sont intégrés au commerce de distance, et à l'intérieur de celui-ci apparaît une hiérarchie forte entre les intervenants. Ceux en bas de l'échelle circulent, les autres servent de relais aux premiers. Ceci permet d'assurer le contrôle des marchandises le long des circuits.

Le Djula commerce tout type de produits selon les opportunités d'approvisionnement qui s'offrent à lui lors de ses voyages.

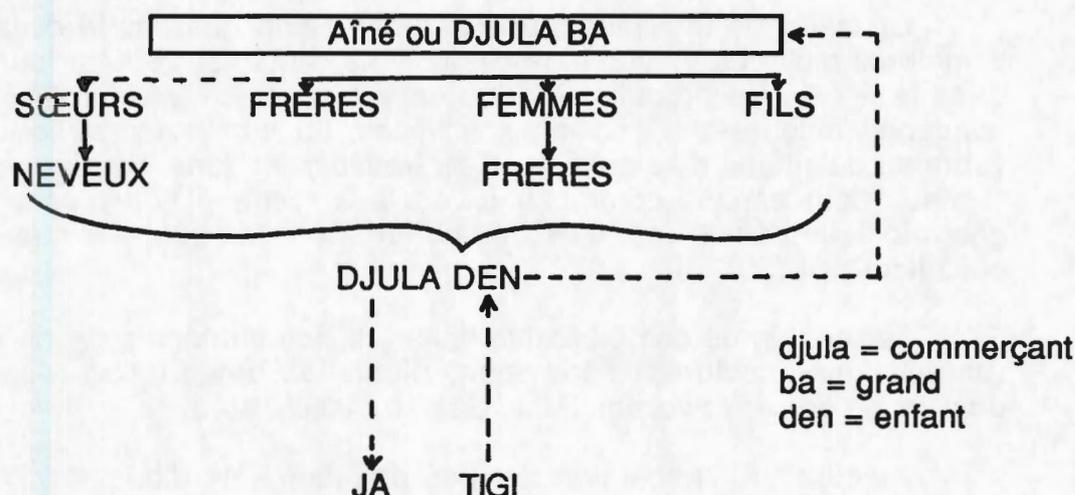
En Guinée, ces commerçants sont principalement des Malinké et des Peul.

A l'époque coloniale, des mesures visant à contrôler les marchés et l'organisation djula ont été prises. Ces arrêtés poussaient les marchands à s'approvisionner auprès des maisons coloniales. Les sociétés de commerce européennes espéraient, en subordonnant les Djula, étendre leurs ramifications à l'intérieur du pays (29).

Plusieurs Guinéens nous ont fait part de riches commerçants installés au Fouta Djallon. D'après Odile GOERG (29), l'aristocratie peul est à l'origine de ce commerce. Les échanges extérieurs leur permettaient d'acquérir des captifs, des chevaux, des armes, et ainsi de perpétuer leur pouvoir. Ces produits étaient échangés contre des cuirs, du bétail, de la cire, de la gomme. L'essentiel de ce commerce se faisait avec le Sierra Leone. Les Almami et leurs représentants peuls accordaient les autorisations de passage après paiement des taxes.

### 4.3.2 - Parenté et commerce djula (1)

**Schéma 5.1** - Parenté et commerce djula  
D'après J.-L. AMSELLE)



Le Djula Ba, "Maître du Commerce", contrôle le groupe et redistribue les revenus reçus des Djula Den. Il peut remettre au Djula Den le "Manankum" (la tête du commerce).

Le Djula Den doit informer et rendre les comptes de ses activités au Djula Ba. Les Djula Den sont courtiers, intermédiaires, correspondants, et distribuent les crédits.

Le Ja Tigi (Hôte) est un parent ou allié, installé dans une autre région. Il héberge le Djula Den en déplacement, l'aide à la vente, le renseigne sur les cours, etc.

Dans les villages, certains paysans sont très dépendants des commerçants qui hypothèquent jusqu'à 100% leurs récoltes et leurs biens en garantie des emprunts contractés, souvent en riz, pour pallier les insuffisances du stock alimentaire (50). En distribuant ces crédits, les Djula intègrent ainsi à leurs activités commerciales des activités agricoles. Ils s'attachent aussi des clientèles.

Avant d'arriver au commerce, le Djula peut passer par le salariat agricole ou l'agriculture.

Les pratiques commerciales sont pour certains acquises dès l'enfance, les Djula suivent leurs parents sur les marchés.

Concernant le riz, le secteur d'activité des Djula a pu être le commerce à distance du riz de pays dans le cadre des circuits informels structurés. Cependant, l'écoulement de ce riz local a longtemps été entre les mains des

coopératives villageoises. Aujourd'hui, le Djula intervient aussi bien au niveau du riz de pays que du riz importé.

#### **4.3.3 - Dynamique : une reproduction élargie**

L'essaimage familial est une des caractéristiques de la dynamique du commerce djula. La stratégie de ces commerçants est d'élargir leurs activités dans la filière des produits vivriers, en y plaçant un parent. Ainsi, le Djula conserve toujours ses anciennes activités. La famille fait aussi bien de la vente au détail que du stockage ou du transport en gros. Bien ancré dans les réseaux, leur espace commercial n'est pas restreint non plus à une zone géographique particulière. Il existe une forte mobilité géographique et sociale chez les Djula (50).

Les plus gros commerçants djula ont des stratégies de diversification (produits manufacturés) : transport, plantation, importation, exportation à destination des pays voisins (Mali, Guinée Bissau, etc.).

Aujourd'hui, l'apparition de gros commerçants d'origine djula est-elle permise par la concentration-accumulation des profits par certains membres de la famille ? N'est-ce pas un accroc à la reproduction élargie de la communauté commerçante possible grâce à la redistribution des résultats par le Djula Ba ?

#### **4.4 - Les Libano-Syriens**

##### **4.4.1 - Leurs pratiques**

Ce groupe, constitué par l'immigration, marque également la structure commerciale africaine. Ces derniers interviennent essentiellement dans la distribution des produits importés ou industriels, alimentaires ou non. Ils travaillent surtout dans le cadre des circuits formels.

A l'indépendance, la communauté libanaise, autorisée à rester si elle le souhaitait, était estimée à 2 200 personnes, puis à 1 000 personnes dans les années 70 (50).

L'immigration des Libano-Syriens a débuté à la fin du siècle dernier. Ils ont été employés comme commis des sociétés commerciales européennes et ils ont joué un grand rôle dans l'achat du caoutchouc à partir de 1897 (29). Ils sont devenus les acteurs privilégiés des Français pour la distribution des produits importés ou de la collecte des denrées à exporter. A l'indépendance, ils ont investi très vite les places d'import-export, et du commerce des villes, laissés vacants par les colons.

Les commerçants libanais contrôlent en partie le secteur de la distribution de gros. Ce commerce nécessite un parc automobile, afin de répondre à tous les besoins de transport et limiter les intermédiaires. Pour ne

pas interrompre leurs activités, il leur faut des avances de capitaux en permanence. Ils sont en étroite relation avec les banques et l'administration pour écouler leur produit. Leur stratégie d'implantation se fait dans le cadre de la famille proche (cousinage). L'emploi de salariés est courant.

Leurs structures commerciales se distinguent donc des structures djula.

Ils ont été les premiers à représenter le secteur "capitaliste" de la branche du commerce après l'indépendance.

A Conakry, en 1968, beaucoup de Libanais ou de Syriens, disposant de capitaux, achètent un camion pour effectuer le transport de marchandises. A l'époque de SEKOU TOURE, le fait d'être commerçant-transporteur peut permettre de se réclamer de l'une ou de l'autre corporation suivant les politiques de libéralisation ou de socialisation du commerce.

#### **4.4.2 - Leurs dynamiques**

Depuis leur installation en Afrique de l'Ouest, les Libano-Syriens ont su profiter ou s'adapter aux différentes orientations politiques. Malgré les renversements d'alliance, ils ont développé leur position dans le commerce privé.

Ils ont effectué aussi bien des mutations (transport, plantation, maisons, etc.) que des mouvements dans la nature des opérations (collecte, distribution, import-export) lors de l'instauration des politiques contraignantes pour le commerce ou les étrangers entre 1958 et 1978.

Cette logique de diversification est une des principales caractéristiques de la dynamique de reproduction et d'accumulation individuelle des Libano-Syriens.

#### **4.5 - L'Etat et les fonctionnaires : "une classe très organisée"**

En Afrique, et notamment en Guinée, le rôle des fonctionnaires est devenu prépondérant dans l'économie du pays.

A l'indépendance, les fonctionnaires ont été principalement recrutés parmi les sympathisants du Parti Démocratique Guinéen (PDG).

##### **4.5.1 - Analyse des pratiques**

En Guinée, selon C. RIVIERE, les gestionnaires de l'état, depuis l'indépendance, ont eu plus d'influence, dans le développement des inégalités sociales et de domination, que les marchands limités à la circulation des biens. En effet, certains fonctionnaires contrôlent l'accès à la terre, l'accès aux moyens de production, et la distribution des produits de consommation.

Les fonctionnaires possèdent donc le pouvoir de décision et de manipulation. L'exercice de ces pouvoirs est souvent à l'origine d'abus. Les responsables du commerce d'Etat ont profité de leur position pour s'enrichir et organiser leurs propres réseaux commerciaux.

*"... L'appareil politico-administratif est plus oppresseur que le capital. Cependant la mobilité sociale, caractéristique des périodes révolutionnaires, interdit de figer une réalité économique-sociale entre ces groupements de fonctionnaires-commerçants-planteurs qui se sont formés..." (50)*

Il existe entre ces élites de nombreux conflits internes afin de conserver ou d'étendre les pouvoirs existants.

On constate qu'il y a même une fusion entre fonctionnaires et hommes d'affaires : *"... la bourgeoisie d'Etat tend spontanément à se transformer en bourgeoisie privée..." (71).*

Les importations (achats et aides) constituent la part principale des ventes de l'Etat.

Depuis 1984, l'administration contrôle toujours la distribution du riz importé. Elle intervient en cas de pénurie à travers les anciennes boutiques de quartiers et pour la distribution du riz de l'aide alimentaire.

En effet, c'est le Secrétariat d'Etat au Commerce qui désigne les importateurs chargés de la gestion et la distribution de l'aide (qui, d'ailleurs, se retrouvent très vite sur le marché et chez les grossistes de Conakry plutôt que dans les boutiques de quartiers prévues à cet effet !). (28) (27)

#### **4.5.2 - Dynamique des agents de l'Etat**

Pour RIVIERE, plus le pouvoir économique est lié au pouvoir politique, plus il risque d'être balayé par un changement de régime. Ainsi, pour asseoir leur survie économique, certains fonctionnaires s'approprient par hiérarchie familiale des moyens de production ou des postes administratifs (55).

La tendance des fonctionnaires à s'insérer dans le secteur commercial est manifeste. L'usage des prête-nom est courant. Cette classe est très organisée.

Certains fonctionnaires évincés de leur poste sont commerçants aujourd'hui. L'accès à l'information est essentiel pour faire du commerce. Ils s'insèrent aussi bien dans les circuits formels qu'informels. La question est de savoir si, depuis 1984, les agents de l'Etat détiennent toujours directement ou indirectement les clés de la production et du commerce guinéen. Depuis le démantèlement du commerce d'Etat, combien d'entre eux sont entrés dans le commerce privé ?

#### **4.6 - Essai de stratification des commerçants**

Nous avons vu, par les pratiques, que la classe des commerçants n'est pas homogène. Il n'y a pas d'organisation professionnelle commerçante entre les Djula, les Libanais, les fonctionnaires-commerçants, etc., seulement des solidarités familiales ou ethniques, ainsi que des défenses d'intérêts particuliers.

En 1970, afin d'éviter les dénonciations pour fraude ou commerce privé, les réseaux étaient de faible ampleur. Des noyautages s'opéraient à tout niveau. Ces pratiques sont-elles habituelles au commerce africain, ou étaient-elles des adaptations aux interdits commerciaux institués par le régime de SEKOU TOURE ?

C. RIVIERE (50) propose, à la fin des années 60, une stratigraphie des commerçants. Pour cela, il prend comme indices contrôlables de revenu supérieur :

- la propriété d'un magasin,
- la possession d'un ou plusieurs véhicules,
- la propriété de logements loués,
- la constitution d'une plantation.

Il distingue dès lors trois classes de commerçants :

##### **4.6.1 - Les commerçants aux revenus supérieurs**

Ils représentent en 1970 environ 1 000 personnes.

Ils sont essentiellement installés sur Conakry. Ce sont :

- les Libano-Syriens (une trentaine) dont cinq, en 1968, détenaient le quasi monopole du marché de Conakry (familles Zaïdan, Hadifé, Mickry, Sala, Maze) ;
- des fonctionnaires retraités ou déçus, profitant des réseaux de complicité qu'ils avaient créés pour vivre grâce aux profits du trafic ;
- des responsables de coopératives de consommateurs pour qui la coopérative a servi de tremplin pour obtenir un bon de statut économique ;
- des fonctionnaires-commerçants, qui, sous couvert de la famille, ponctionnent le secteur étatisé en tant que détenteurs des clés de la distribution ;
- quelques Guinéens proches des traitants avant l'éviction des sociétés étrangères ;
- les transporteurs-commerçants qui ont spéculé sur la rareté des produits ;

- les gros trafiquants aux frontières, généralement munis d'un moyen de transport, qui profitent de l'isolement monétaire de la Guinée et de la pénurie de certains biens ;
- les marchands de bétail opérant à grande échelle avec les pays voisins.

Nous voyons bien qu'entre ces gros commerçants et les gestionnaires de l'Etat se sont établies d'étroites relations d'intérêts.

#### **4.6.2 - Les commerçants aux revenus nettement moins élevés**

Cette classe de marchands possède en général une installation fixe comme :

- les boutiquiers autour des chefs-lieux ;
- les petits et moyens intermédiaires qui spéculent, renforçant une irrégularité des cours et un sentiment constant de rareté ;
- les usuriers-commerçants qui facilitent la période de soudure des paysans par des crédits à des taux élevés (jusqu'à 100%) sur la récolte.

Pour C. RIVIERE, les gros commerçants sont souvent issus de cette catégorie.

#### **4.6.3 - Les micro-détaillants et petits intermédiaires**

Ces individus sont d'origines très diverses et leur situation très instable.

Ce commerce de micro-détail est pratiqué sur les marchés quotidiens des agglomérations (Makilé) ou sur les marchés périodiques ruraux (Lumu) par des vendeurs "à l'étalage" ou "au plateau". Egalement des colporteurs sans point fixe qui sillonnent le pays.

Le calcul économique de leur profit s'avère difficile en raison de la multiplicité des petites opérations, de la variété des instruments de mesure, des prix de marchandage, des frais de transport, des pertes, etc.

En 1989, la classe des gros commerçants serait installée uniquement sur Conakry. Selon P. THEVENIN (56), les principaux grossistes, commerçants et importateurs de riz sont à Conakry, là où la consommation est importante. Ce sont les grossistes du marché de Madina qui diffusent sur la ville et à l'extérieur le riz importé...

L. FILIPPI-WILHELM (27) (28) confirme ces informations et établit une stratification de commerçants de Conakry assez proche de celle de C.

RIVIERE. Elle réaffirme l'existence de gros commerçants qui jouent un rôle décisif dans l'organisation de la filière du riz importé.

#### **4.6.4 - Doit-on envisager une autre typologie de commerçants ?**

J.-L. AMSELLE (3) distingue au Mali plusieurs catégories dans la classe des gros commerçants :

- les commerçants traditionnels, aux méthodes commerciales séculaires ;
- les fils de ces commerçants qui s'installent après avoir suivi des études en Occident ;
- des jeunes diplômés ou anciens fonctionnaires qui créent leurs propres entreprises.

Cette typologie, axée sur les pratiques commerciales des acteurs, montre l'existence d'une ancienne classe de commerçants, alors que C. RIVIERE, dans sa stratification par le capital, nous dit qu'en Guinée : *"Il n'existait pas de bourgeoisie commerçante autochtone lors de l'indépendance, seulement les monopoles coloniaux des maisons de commerce et la solide organisation libano-syrienne"*.

Une étude de O. BINET en 1958 (50), "Marchés en pays sousou", montrait que *"des commerçants sédentaires possédaient un réseau de boutiques disséminées dans certaines régions, qu'une famille assurait son autorité sur une vaste zone en y disposant des succursales gérées par les siens. On n'accédait pas forcément par hérédité au groupe des commerçants, celui-ci était ouvert à des éléments extérieurs"*.

C'est de ce groupe disposant déjà d'un capital de départ et maîtrisant les mécanismes commerciaux qu'a émergé à l'indépendance une partie de la couche supérieure des commerçants.

En laissant le commerce de demi-gros et de détail aux commerçants privés, l'Etat souhaitait une certaine accumulation par le peuple et par les petits marchands autrefois opprimés. Ainsi, les Djula se sont retrouvés en situation favorable après l'indépendance. Les Libano-Syriens sont soit restés dans le commerce en diversifiant leurs opérations, soit reconvertis vers des productions rémunératrices, notamment en achetant à des prix de liquidation les plantations des Français.

#### **4.6.5 - En conclusion**

Cette analyse bibliographique sur les commerçants nous permet de nous poser quelques questions que l'on essaiera de résoudre sur le terrain.

- Quelle est l'organisation de la confrérie de Madina ? son espace commercial ? ses relations avec la production locale ?
- Depuis la politique de libéralisation de 1984, constate-t-on une dynamique des opérateurs privés ? Voit-on des capitaux privés étrangers s'investir dans le commerce ? Y a-t-il eu retour d'exilés commerçants guinéens ces dernières années ?
- Les circuits formels ou informels, structurés ou spontanés, sont-ils si distincts ?
- Peut-on dire, comme l'écrit J.-L. AMSELLE pour le Mali, que la pratique du commerce soit l'horizon social de chaque Guinéen ? (31)

## **5 - LES CIRCUITS : FLUX ET ESPACES REPERES**

Nous avons mis en évidence les circuits de distribution du riz, ainsi que les acteurs intervenant dans ce commerce.

Nous allons maintenant présenter les principaux flux du riz existant en Guinée à travers deux enquêtes :

- l'une réalisée, en 1955, sur le trafic de marchandises par origine et destination ;
- l'autre, conduite en 1987, caractérisant quelques circuits de courtes et de longues distances.

### **5.1 - Trafic du riz par origine et destination en 1955 (cf. cartes 5.2 et 5.3)**

Cette étude sur les trafics de marchandises en 1955 ne permet pas de retracer exactement les flux de produits et notamment du riz sur l'ensemble du territoire guinéen, ainsi que vers les régions limitrophes. Ces enregistrements nous informent cependant sur l'importance en volume et le sens de quelques principaux flux du riz transitant par route avant l'indépendance.

L'intérêt de cette étude est l'analyse quantitative de ces échanges entre régions. Nous n'avons pas retrouvé d'autres enquêtes réalisées depuis. Les seules informations complémentaires, outre quelques renseignements ponctuels repérés à travers la littérature, nous les tirons des rapports de mission de Laurence FILIPPI-WILHELM.

Ces réseaux seront présentés suite à cette enquête.

L'analyse du trafic ferroviaire des produits entre Conakry, Mamou et Kankan pour l'année 1955 fait défaut. En effet, une grande partie des marchandises transitaient par le train à cette époque. Nous nous posons la question des volumes de riz expédiés par rail, ainsi que les quantités de riz déchargées en gare et réexpédiées par la route, qui sont donc enregistrées aux postes de comptage.

Mis à part cette critique pour les postes de Kankan, Mamou et Conakry, nous avons analysé les flux et les ruptures de charge du riz, principalement en Guinée Forestière et Haute Guinée. Les résultats des postes de comptage en Guinée Maritime et Moyenne Guinée sont incomplets.

### 5.1.1 - En Guinée Forestière (annexe 5.1)

Le bac de Koulé entre N'zerekoré et Macenta est un poste très important pour le passage du riz.

Sur l'ensemble du trafic des marchandises, le riz représente pour ce poste presque la moitié des tonnages transités. La période des échanges de riz commence en novembre et finit en mars. Le maximum est enregistré en janvier, après les récoltes. En Guinée Forestière, il y a deux périodes de récolte, dès août pour le riz pluvial, puis de novembre à février pour le riz de bas-fonds. La faiblesse des trafics entre mars et novembre peut s'expliquer également par les difficultés de circulation en saison des pluies.

Le riz du bac de Koulé se dirige probablement vers le Libéria, par la route de Koyama. Ceci reste à vérifier, car il n'y avait pas de poste de comptage au poste frontalier. Ce riz peut aussi alimenter le commerce local de Macenta.

Nous verrons qu'au poste Kankan Beyla arrivent d'importantes quantités de riz des régions nord de la Guinée Forestière.

### 5.1.2. En Haute Guinée (annexe 5.2)

Cette région connaît un fort trafic de riz et de marchandises en général. Est-ce le fait d'une production locale importante, complétée éventuellement par des déchargements en gare ?

Pour le riz, le poste Kissidougou/Kankan enregistre de nombreux échanges, alors que pour l'ensemble des marchandises, c'est le poste Kankan Beyla (avec la Guinée Forestière).

Les époques de trafic du riz (novembre à mars) correspondent aux périodes de récolte du riz des bas-fonds du fleuve Niger et de ses affluents. Les trafics sont faibles de juillet à novembre, non seulement pour le riz mais pour tous les produits. Cette époque correspond aux périodes de soudure en riz, ainsi qu'à la saison des pluies :

- Le poste d'Irikiri enregistre un trafic de riz relativement faible vers la moyenne et la basse Guinée, de même que vers Kouroussa. Il faut savoir que ces régions sont reliées par le train.
- Le poste Kissidougou Kankan montre lui un arrivage massif de riz de bas-fond produit entre ces deux villes. Que devient ce riz ? Est-il consommé localement par la population non productrice (orpailleurs, commerçants, etc.) ? expédié par le train sur Conakry ? ou vers le Mali par la route ?
- Le poste de Tinkisso enregistre des passages notables de riz vers Bamako, en mars et avril seulement. Sur la route du Mali, le poste d'Handiana n'a pas été enquêté. Ce manque de données fait défaut pour affirmer que les échanges en riz avec le Mali sont conséquents.

- Le poste Kankan Beyla note une circulation de riz relativement importante de décembre à avril. On ne retrouve pas les mêmes volumes aux postes suivants vers la Guinée Forestière. On peut donc penser que ce riz est collecté sur les aires de production entre ces deux postes assez éloignés l'un de l'autre. Ce riz peut être du riz de bas-fonds, comme du riz pluvial produit au nord de la Guinée Forestière.

Des interrogations demeurent quant à la destination des volumes de riz transitant par Kankan. Nous pouvons cependant penser que le trafic avec le Mali est important, à moins que le chemin de fer n'achemine des quantités non négligeables de riz vers Conakry. Toujours est-il qu'à cette époque et encore aujourd'hui, il est intéressant de commercer avec la population des environs de Kankan considérée riche grâce à l'orpaillage.

### **5.1.3 - En Guinée Maritime (annexe 5.3)**

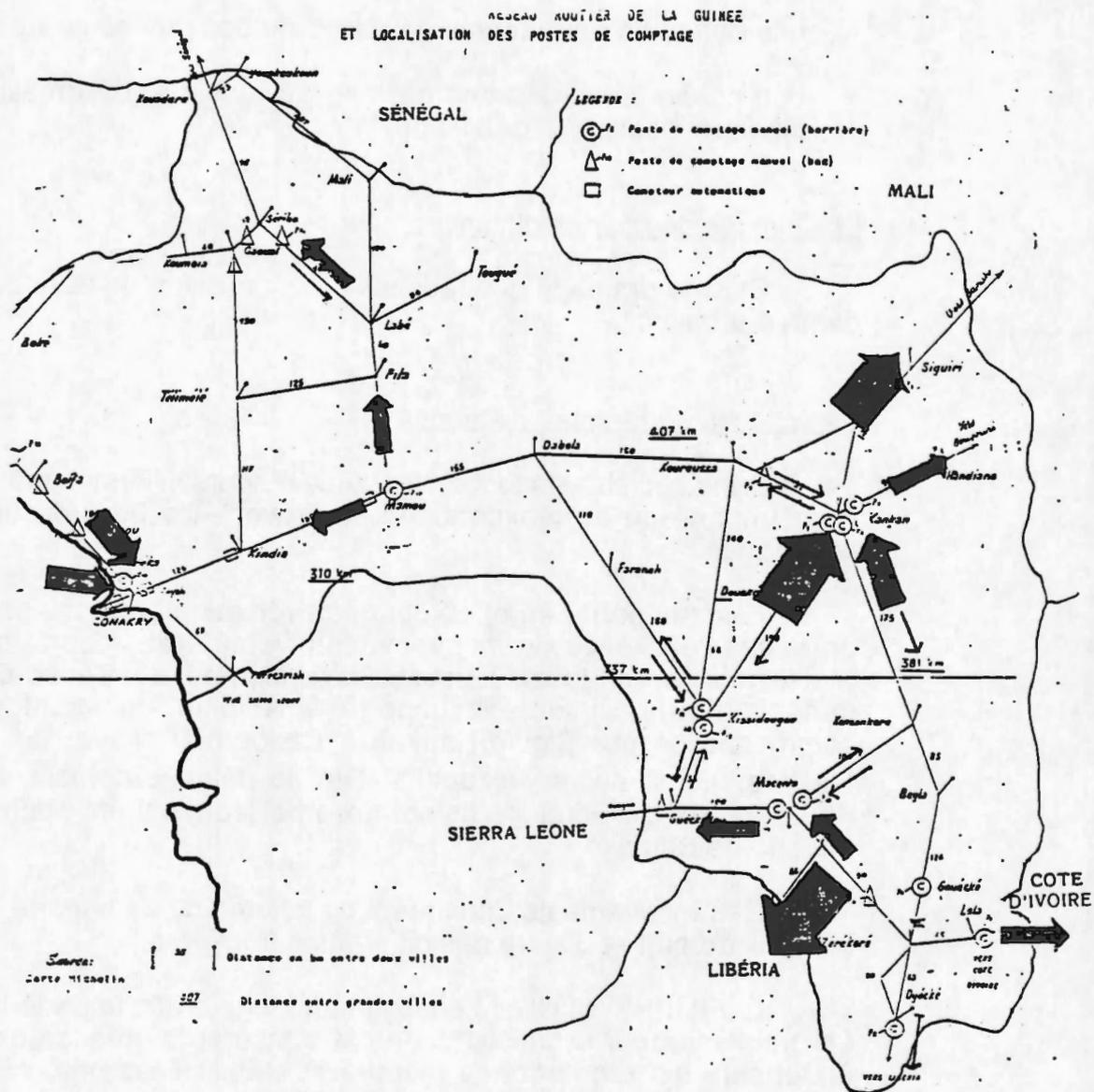
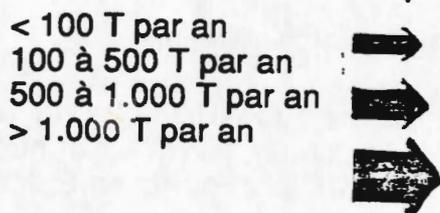
Le seul poste enquêté de Dubreka nous renseigne sur l'importance des volumes de riz aux portes de Conakry. Le bac de Ouassou, situé au nord-ouest du carrefour de Dubreka, relève également un trafic venant du littoral, mais nous n'avons que trois mois d'enregistrement. Le maximum du trafic correspond également aux périodes de récolte.

### **5.1.4 - En Moyenne Guinée (annexe 5.4)**

Mamou est un poste stratégique. La ville est située au carrefour des routes de Conakry, Labé, Kissidougou et Kankan, sans oublier la voie de chemin de fer. D'ailleurs, les volumes de riz recensés sont importants et très fluctuants tout au long de l'année. Ces déplacements de riz n'ont plus rien à voir avec les périodes de récoltes. Malheureusement, en plus du manque d'information sur le trafic ferroviaire, nous ne savons rien des échanges avec le Fouta. Il nous est donc délicat de tirer des conclusions sur l'origine et la destination de ce riz, hormis qu'il ne provient ni s'écoule vers la Haute Guinée par la route. Nous savons par ailleurs que les commerçants de Labé sont nombreux et actifs sur les marchés entre Conakry, le Fouta et le Sénégal.



Carte 5.3 - Trafic hypothétique des principaux flux de riz sur un an



## 5.2 - Des circuits courts - des circuits longs

Cf. carte 5.4

D'après L. FILIPPI-WILHELM et P. THEVENIN

L. FILIPPI-WILHELM, consultante au PNUD (27) (28), a recensé, durant ses deux missions récentes sur le terrain, en juin 1987 et mai 1988, quelques circuits de commercialisation et de distribution du riz en Guinée.

La consultante note qu'il existe une dynamique commerciale importante autour du riz importé qui s'explique par :

- une demande permanente en raison du bas prix de ce riz extérieur ;
- des crédits accordés tout au long de la filière, du grossiste de Conakry jusqu'au boutiquier de village.

### Les circuits de courtes distances

C'est le drainage des récoltes dans un rayon de 30 à 50 km autour des centres urbains.

### Les circuits de longues distances

Dans ces circuits longs, la source d'approvisionnement est très souvent le riz importé ou de réexportation en provenance ou à destination des pays limitrophes.

Le riz importé, en effet, peut être réexporté vers les pays voisins, mais on relève l'existence de mouvements inverses (riz importé du Libéria ou de Sierra Leone vendu en Guinée, riz réexporté du Sénégal-Gambie vendu dans le Fouta Djallon, riz importé à Abidjan transitant par Bamako et commercialisé sur Siguiri-Kankan). "Ce dernier réseau en provenance du Mali est aussi ancien qu'actif."<sup>1</sup> Dès le début du siècle, les militaires de Kouroussa et Siguiri et les nombreux orpailleurs ont été approvisionnés par le marché de Bamako.

Ces mouvements dépendent du volume du riz importé ou produit, et de leur prix de part et d'autre des différentes frontières.

L. FILIPPI-WILHELM souligne une fuite du riz importé hors de Conakry. Le problème pour l'administration est d'assurer la création d'un stock-tampon à Conakry qui régularise le marché et stabilise les prix, afin de couvrir les besoins alimentaires de la population et éviter tous mouvements sociaux. La logique des grossistes n'est pas le stockage qui est coûteux, mais la rotation rapide de leurs marchandises.

---

<sup>1</sup> Témoignage d'un consultant au retour d'une mission en Guinée.

### **Identification de trois circuits**

La consultante a néanmoins repéré trois circuits de commercialisation de riz de pays.

- Les circuits en provenance de la Guinée Forestière (Guéckedou, Kissidougou)

Ces circuits approvisionnent les marchés de Kankan et Siguiri en Haute Guinée (région d'orpaillage). Kissigoudou est un centre de groupage.

Dans ce circuit, les grossistes de Kissigoudou font le groupage et le stockage du riz mais ne l'acheminent pas à Kankan et Siguiri. Ce sont les commerçants de ces villes qui le font.

- Circuits venant sur l'axe routier reliant Boké au Fouta Djallon, ainsi que le riz venant des plaines du nord-ouest : Kumbia, Koundara, Gaoual pour l'approvisionnement des centres urbains de Labé et Pita (circuits longs)

Le riz est collecté sur les marchés hebdomadaires des villes et villages de la région. Ce riz est stocké chez un grossiste de Kumbia, puis acheminé vers un grossiste de Labé. De cette région, part également du riz vers Boké.

La région de Moyenne Guinée est particulièrement insérée dans les échanges commerciaux intérieurs et avec l'étranger.

Elle apparaît comme la "plaque tournante commerciale" de la Guinée intérieure.

Elle est forte exportatrice de produits vivriers et d'élevage. Elle est aussi, par sa forte population, la région la plus importatrice de riz.

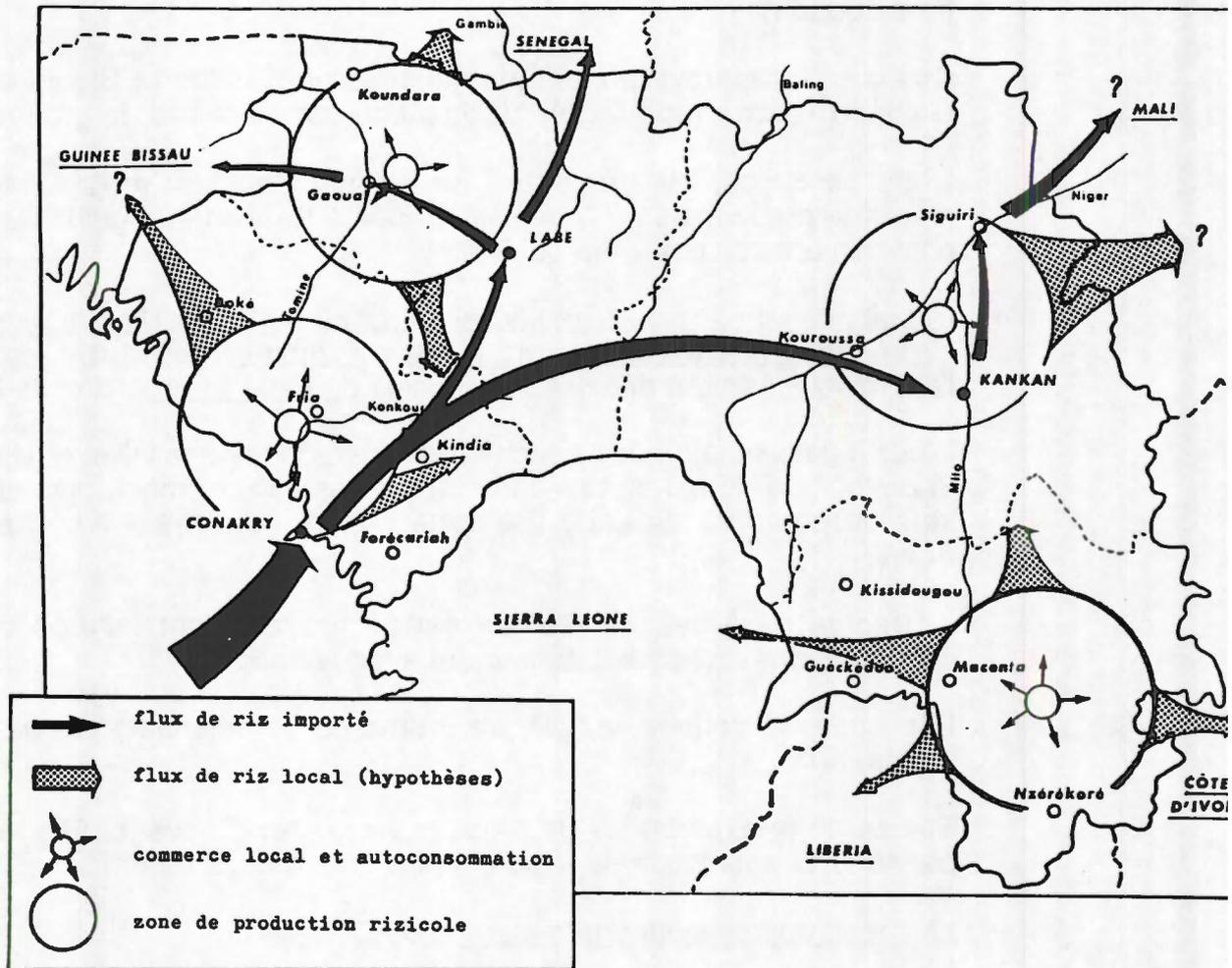
- Le circuit approvisionnant le marché de Conakry

Le riz local a deux régions d'origine : Forécariah avec les îles de Kaback et Kakossa, et la plaine de Koba et de Sonfania (circuits courts).

Ce riz est acheminé par pirogues au port de Dixinn pour celui de Koba, et au port de Boussoura pour celui de Forécariah, ce dernier étant le premier port de commerce en riz de pays sur Conakry.

Les quantités sont estimées de 6 500 tonnes à 10 000 tonnes par an. Les activités de transformation et de commerce sont importantes au port de Boussoura. Ce riz net s'écoule sur les marchés de Madina, Bonfi, Kenien.

Carte 5.4 - Synthèse des flux du riz en Guinée  
D'après L. FILIPPI-WILHELM, 1987-1988, et J. THEVENIN



### **5.3 - Sur le terrain : les espaces à enquêter**

En Guinée, des blocages d'ordre matériel relevant d'une insuffisance des infrastructures et de leur manque d'entretien semblent être une contrainte pour le commerce de longue distance en saison des pluies.

Ces deux études sur les circuits de commercialisation attirent cependant notre attention sur certaines villes et régions où le commerce de riz semble important.

Ces lieux sont des nœuds d'échanges intéressants à étudier pour comprendre la dynamique de la filière riz en Guinée.

Sur le terrain, nous aurons l'occasion d'analyser plus particulièrement les circuits entre Conakry, Mamou, Labé et la plaine de Gaoual-Koundara située aux portes du Sénégal et de la Guinée Bissau. Les marchés de Timbi Madina au Fouta, et de Madina à Conakry, font partie des principaux nœuds d'échanges de ces circuits.

D'autres aires géographiques seraient intéressantes à étudier dans le futur :

- D'importantes quantités de marchandises sont véhiculées en Haute Guinée, entre Kankan-Conakry et Bamako. Les échanges entre la Guinée Forestière et la Haute Guinée existent selon L. FILIPPI-WILHELM.
- Le commerce du riz artisanal, dans le cadre de circuits informels, semble très intense en Guinée Forestière. Les postes frontaliers avec le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Sierra Leone, seraient également des lieux d'enquêtes à privilégier.

## CONCLUSION

L'analyse bibliographique a mis en évidence :

- 1 - le rôle central des commerçants et des fonctionnaires dans le fonctionnement et l'évolution de l'agriculture guinéenne ;
- 2 - le poids économique de trois villes, plaques tournantes du commerce national :
  - Conakry, où se "croisent" une demande concentrée et des tonnages de riz importants ;
  - Labé, qui rassemble le riz de l'ouest guinéen au carrefour du Sénégal et de la Guinée Bissau ;
  - Kankan, qui draine une partie des importations guinéennes et maliennes, ainsi que le riz produit à Siguiri et en Guinée Forestière ;
- 3 - des dynamiques agricoles différentes selon les régions :
  - la Guinée Forestière, tournée vers des circuits courts qui privilégient l'exploitation traditionnelle de micro-fundia ;
  - les plaines de Koundara et Siguiri, qui ont opté à la fin des années 60 pour une agriculture plus capitaliste ;
  - la Guinée Maritime, victime du "mirage Conakry", voit ses campagnes se vider et ses aménagements se détériorer ;
- 4 - une problématique qui doit rompre avec le paradigme de la modernisation pour s'intéresser aux concepts d'économie domestique et de périphérie nationale, ceci afin de mieux comprendre les articulations entre les modes de production et les modes de commercialisation et proposer des schémas évolutionnistes d'amélioration de l'existant.

## BIBLIOGRAPHIE

## BIBLIOGRAPHIE

### 1 - OUVRAGES GENERAUX ET ARTICLES

- (1) AMSELLE J.-L., 1971. Parenté et commerce chez les KooRoko  
in *The Development Indigenous Trade and Markets in West Africa*, sous  
la direction de C. MEILLASSOUX, International African Institute, Oxford,  
pp. 253-263
- (2) AMSELLE J.-L., 1987. Les échanges frontaliers entre le Mali et les pays  
limitrophes.  
Club du Sahel (OCDE), Ministère de la Coopération, Paris
- (3) AMSELLE J.-L., 1987. Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali -  
classes, état marchés  
in *Politique Africaine* n° 26, pp. 63-72
- (4) ARDITI C., 1975. Les circuits de commercialisation des produits du  
secteur primaire en Afrique de l'Ouest.  
Analyse bibliographique. Ministère de la Coopération, saisie des études  
économiques et questions internationales
- (5) ARRIVESTS J. et ROCHE P., 1985 (IRAT) - (ORSTOM). Assistance à la  
réorganisation et au renforcement de la recherche agricole en Guinée.  
Gouvernement de Guinée par ONU pour alimentation et agriculture -  
Rome
- (6) BERTRAND F., 1986. Etude comparée des systèmes littoraux de  
Kakossa et de Kabak. Contribution à la connaissance et la gestion du  
littoral guinéen.  
Ministère du Plan et des Ressources naturelles, Conakry
- (7) BIGOT Y., 1983. Rapport de mission effectué en Guinée Forestière et en  
Haute Guinée  
Banque Mondiale, Département "Développement agriculture et rural"
- (8) BIGOT Y., 1987. Un siècle d'histoire d'une technologie agricole : la  
traction animale en Guinée
- (9) BOULET J., TALINEAU J.-C., 1988. Eléments de l'occupation du milieu  
rural et système de production agricole au Fouta Djallon : tentative de  
diagnostics d'évolution  
in *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 24, n° 1, pp. 99-117
- (10) CHABROLIN R. Rapport 1957 du Centre de Recherches rizicoles,  
Station de Koba

- (11) CHAUVEAU J.-P., 1985. L'avenir d'une illusion  
in *Economie rurale*, n° 99-100, pp. 281-325
- (12) CHENEAU-LOQUAY A., 1985. Etude des contraintes au développement  
des cultures vivrières. Le paddy en Guinée Littorale.  
Ministère de Coopération et Ministère du Développement rural
- (13) CHENEAU-LOQUAY A., 1987. La Guinée va-t-elle continuer à négliger  
son agriculture ?  
in *Politiques Africaines*, n° 25
- (14) CHENEAU-LOQUAY A., 1987. La nouvelle donne économique en  
Guinée 1985-1986, le temps des incertitudes  
Co-édition Pédone, Centre d'Etudes d'Afrique noire, IEP Bordeaux et  
Universitaires de Bordeaux
- (15) CHENEAU-LOQUAY A. et USSELMANN P., 1987. Aménagements  
hydro-agricoles en Guinée Littorale. Réalités des années 50, mythes des  
années 80 ?  
Rapport : Centre d'Etudes de Géographie tropicale, CEGET-CNRS
- (16) COCAULT-DUVERGER, 1955. Rapport de prospection agronomique sur  
les régions de Douprou, Dakinder, Diberi (Guinée Maritime)
- (17) LE COCHEC F., 1956. Rapport de tournée dans le Samah à Kaback et à  
Kakossa  
Gouvernement général de l'Afrique occidentale
- (18) COQUERY VIDROVITCH C., MONIOT H., 1974. L'Afrique noire de 1800  
à nos jours  
PUF, Ed. Paris
- (19) DEGRAS M. Etat actuel et perspectives des recherches concernant les  
séries variétales en riziculture de Haute Guinée  
in *Riz et Riziculture et Cultures Vivrières Tropicales*, pp. 241-257
- (20) DORE A., 1986. Economie et société en République de Guinée, 1958-  
1984 et perspectives...  
Ed. Bayardère Chenove, Côte d'Or
- (21) DUMONT René, 1961. Reconversion de l'économie agricole des  
républiques de Guinée, Côte d'Ivoire et du Mali  
in *Cahiers du Tiers Monde*, pp. 7-63
- (22) DURUFLE G., FABRE R. et YUNG J.-M., 1987. Manuel d'évaluation des  
effets sociaux et économiques des projets de développement rural.  
Méthodologie  
Ministère de la Coopération
- (23) EDM S., 1930. Développement de la consommation du riz en AOF, et  
extension de la riziculture dans la vallée du Niger

- (24) EGG J., IGUE J., 1988. Commerçants sans frontières  
in *Intertropiques*, pp. 15-17
- (25) EGG J., IGUE J. et COSTE J., 1988. Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest. Méthodologie et premiers résultats  
Club du Sahel (OCDE), Ministère de la coopération CILSS (Ouagadougou)
- (26) EGG J., IGUE J. et COSTE J., 1988. Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'ouest  
Club du Sahel, Ministère de la Coopération, INRA Montpellier, UNB Cotonou, IRAM Paris
- (27) FILIPPI-WILHELM L., 1987. Circuit de commercialisation et de distribution en Guinée  
Projet PNUD CNUCED. Rapport n° 1
- (28) FILIPPI-WILHELM L., 1988. Assistance à la capacité de planification et de gestion de l'économie nationale. Circuits de commercialisation et de distribution en Guinée  
Projet PNUD/DTCD GUI/84/007. Rapport n° 2
- (29) GEORG O., 1986. Commerce et colonisation en Guinée (1850-1913)  
Ed. L'Harmattan, Paris
- (30) GUEBHARD P., 1910. Au Fouta-Djalon. Elevage, agriculture, commerce, régime foncier  
Ed. Augustin Challamel, Librairie Maritime, Paris
- (31) GUILLOBEZ S., 1984. La Guinée et le riz  
Documentation Riz IRAT/DAP, Montpellier
- (32) HARRIS B., 1979. There is Method in my Madness. Or is it vice versa ?  
in *Food Research Institute Studies*, Vol. XVII, n° 2, pp. 197-218
- (33) HASSON B., 1988. L'Agriculture guinéenne  
Résumé de 'Investir en Guinée', mémoire ISTOM, Le Havre  
in *Revue Afrique-Agriculture*, n° 151, pp. 10-19
- (34) HIRSCH R., 1986. Rapport d'une mission préliminaire sur le secteur rizicole guinéen  
Caisse centrale de Coopération économique
- (35) HYDEN G., 1985. La crise africaine et la paysannerie non capturée  
in *Politique Africaine*, n° 18, pp. 93-113 (traduit de l'anglais par J. COPANS)

- (36) JACQUOT M. et SEGUY L., 1985. Rapport de mission en Guinée  
Ministère des Relations extérieures, Coopération et Développement  
CIRAD-IRAT Montpellier
- (37) LESTRANGE de M., 1955. Les Coniagui et les Bassari (Guinée  
française, Monographies ethnologiques africaines)  
Ed. PUF, Paris
- (38) MEILLASSOUX C., 1975. Femmes, greniers et capitaux  
Ed. Maspéro, Paris
- (39) LEWIN A., 1984. La Guinée  
Que sais-je ? PUF, Paris
- (40) PAULME D., 1954. Les gens du riz, Kissi de la Haute Guinée française  
Ed. Plon, Paris
- (41) PAULME D., 1957. Les riziculteurs africains : les Baga  
in *Les Cahiers d'Outre-Mer*
- (42) PILOTAZ P., 1931-1932. Le riz et la Guinée française  
in *Riz et Riziculture*, Vol. 5-6, pp. 154-158
- (43) PONSART-DUREAU M.-Cl., 1986. Le pays kissi de Guinée Forestière  
Mémoire de fin d'études, CNEARC, Montpellier
- (44) PORTERES R., 1957. Les variétés de riz de l'île de Kaback (Guinée  
Forestière)  
in *Journal d'Agriculture Tropicale et de Botanique Appliquée*, T. IV, n° 5-6
- (45) PORTERES R., 1966. Les noms de riz en Guinée  
in *Journal d'Agriculture Tropicale et Botanique Appliquée*, Paris
- (46) PORTERES R., 1950. Vieilles agricultures de l'Afrique intertropicale.  
"Centres d'origine et de diversification variétale primaire et berceaux  
d'agriculture antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle"  
in *Agronomie Tropicale*, Vol. V, n° 9-10, pp. 489-506
- (47) PROUST L., 1925. Le riz en Guinée  
in *Riz et Riziculture*, Vol. 1 (Fasc. 1), pp. 235-254
- (48) RECLUS E., 1887. L'Afrique occidentale  
in *Nouvelle Géographie Universelle*, "La terre et les hommes", pp. 284-402
- (49) RICHARD-MOLARD, 1944. Essai sur la vie paysanne au Fouta Djallon  
in *Revue de Géographie Alpine*
- (50) RIVIERE C., 1976. Dynamique de la stratification sociale en Guinée  
Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle, 670 pages, Lille III

- (51) RIVIERE C., 1976. Bourgeoisie et tracteurs  
in *Revue Française d'Etudes Politiques Africaines*, n° 123
- (52) RIVIERE C., 1973. Dynamique des systèmes fonciers et inégalités sociales : le cas guinéen  
in *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 54, pp. 61-94
- (53) RIVIERE C., 1971. Mutations sociales en Guinée  
Ed. Marcel RIVIERE et Cie, Paris
- (54) SIRATIGUE D., Circuit de commercialisation et prix du riz paddy au Mali
- (55) SURET-CANALE J., 1970. La République de Guinée  
Editions sociales, Paris
- (56) THEVENIN P., 1988. Politique de relance de la filière rizicole et approvisionnement en riz local en Guinée (document provisoire)

## 2 - RAPPORTS ET PUBLICATIONS

- (57) Bulletin trimestriel du centre technique d'agriculture tropicale. Ministère de la France d'Outre-Mer. Année 1957, n° 1. Service de l'Agriculture de la Guinée. Rapport annuel 1956
- (58) Centre de recherches rizicoles. Direction d'études de Kankan, 1957. Rapport annuel. Les différentes sortes de riziculture en Haute Guinée
- (59) Circuit de commercialisation en Afrique de l'Ouest, 1979. Ministère de la Coopération française, ronéo.
- (60) Comité du machinisme d'Outre-Mer, 1959. La mécanisation de la riziculture autochtone en Haute Guinée. Riz et Riziculture.
- (61) Comité du machinisme agricole d'Outre-Mer. La mécanisation et la riziculture autochtone en Haute Guinée. 28 avril 1959  
in *Riz et Riziculture*, pp. 15-28
- (62) Commission des communautés européennes, 1985. La situation des marchés agricoles : céréales et riz.  
Cahier de la PAC
- (63) INRA-UNB-IRAM, 1988. Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, ronéo.
- (64) IRAT-IRFA-CIRAD, 1987. Rapport sur la recherche agronomique guinéenne. Projet quinquennal de recherche rizicole. Ministère du Développement rural de Guinée. 110 pages

- (65) INRA. Economie et sociologie rurale, 1980. Dynamique des marchés mondiaux de quelques produits agricoles
- (66) Ministère de l'Agriculture, 1981. La riziculture pluviale en République Populaire Révolutionnaire de Guinée, Conakry
- (67) Ministère de l'Agriculture et des Ressources animales. Bureau de Stratégie et Développement. Division de statistique et documentation. Enquête filière riz, Haute Guinée, 1986-1987. Rapport de synthèse, Conakry
- (68) Ministère du Plan et de la coopération internationale. Ministère du Développement  
"Filière riz en Haute Guinée", et "Filière riz en Basse Guinée", Novembre 1986 à Avril 1987
- (69) RONGEAD, 1988. Spécial G ATT Agriculture. Le riz : Commerce international et auto-suffisance alimentaire en Asie, en Afrique et en Amérique. Volume 1
- (70) Mission démographique de Guinée 1954-1955 (4 rapports)  
Etudes agricoles et économiques de quatre villages de Guinée française :
  - Fouta Djalou - village de Danturi
  - Vallée du Niger - village de Kobane
  - Guinée Forestière - village de Niehen
  - Guinée Maritime - village de Kawas

### 3 - TITRES COMPLEMENTAIRES

- (71) MORICE A., Economie politique de la Guinée  
in *Politique Africaine*, n° 26, pp. 207-248
- (72) CHARLES B., La Guinée  
in *Encyclopedia Universalis*, pp. 1203-1206
- (73) Ministère des Relations extérieures. 1985  
Le marché mondial du riz. Etude et document. Paris

## ANNEXES

## Annexe n° 1 (page 1)

TABLEAU A

ESTIMATION DES SUPERFICIES DES CULTURES VIVRIERES

PRODUIT	MOYENNE 1954/56 (1) (1000 ha)	1974/1975 (2) (1000 ha)	1981 (3) (1000 ha)
PADDY	350	468	494
MAIS	50	59	146
FONIO	ND	148	368
MANIOC	55	87	104
MIL/SORGHO	20	8	10
PATATE DOUCE	115	ND	ND
	590	770	1122

(1) Service des Statistiques d'outre-mer 1958, Paris, 1959.

(2) Recensement agricole, Conakry, 1978.

(3) Banque Mondiale, 1981.

ND : non disponible.

TABLEAU B

ESTIMATION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS VIVRIERES

PRODUIT	MOYENNE 1954/56 (1)	1975 (2)	1981 (3)	1983 (4)	1984 (5)	1985 (6)
..... en 1000 tonnes.....						
RIZ PADDY	260	375	395	500	550	640
FONIO	?	74	184	70	221	)
MAIS	60	68	68	50	103	)
MIL SORGHO	15	5	8	20	83	)
MANIOC	250	436	521	350	336	)
PATATE DOUCE	115	?		65	?	)
TARO	?	?		30	?	)
IGNAME	?	?		50	?	)
						660

Sources : (1) Enquête 1955/56.

(2) Enquête 1975.

(3) Estimation Banque Mondiale.

(4) Estimation Direction Générale de la Statistique.

(5) Enquête FAO.

(6) SCET /AGRI.

## Annexe n° 1 (page 2)

## L'ECONOMIE RIZICOLE GUINEENNE

ANNEES	PRODUCTION (1000 t.)	MOY PRODUCTION	SURFACES (1000 ha)	MOY SURFACES	IMPORTATIONS (1000 t.)	IMP
1960	334		266		31,9	
1961	219		261		31,9	
1962	319		255		31,9	
1963	250	280,5	261	260,75	31,9	31,
1964	250	259,5	230	251,75	31,9	31,
1965	330	287,25	368	278,5	35,4	32,
1966	273	275,75	314	293,25	35,4	33,
1967	275	282	252	291	35,4	34,
1968	350	307	329	315,75	35,4	35,
1969	375	318,25	437	333	35,4	35,
1970	400	350	408	356,5	30,5	34,
1971	375	375	435	402,25	51	38,
1972	375	381,25	415	423,75	55	42,
1973	362	378	361	404,75	44	45,
1974	391	375,75	425	409	34	46
1975	367	373,75	425	406,5	25,6	39,
1976	432	388	444	413,75	44,7	37,
1977	414	401	467	440,25	26,5	32,
1978	418	407,75	472	452	49	36,
1979	348	403	386	442,25	76,5	49,
1980	281	365,25	534	464,75	65	54,
1981	485	383	538	482,5	83	68,
1982	490	401	544	500,5	80	76,
1983	495	437,75	550	541,5	77	76,
1984	500	492,5	556	547	97,5	84,
1985	505	497,5	561	552,75	108	90,
1986	504	501	560	556,75	148,4	107
1987	509	504,5	565	560,5	117,1	117

sources : ADRAO, FAO (d'après R. HIRSCH)

Note : les moyennes calculées sont des moyennes mobiles (sur 4 ans)  
les indices ont pour base la période 1960-1964

## Annexe n° 1 (page 3)

## 1 - L'EVOLUTION DE LA POPULATION GUINEENNE

	d'après LEWIN	d'après DORE
1900	1 500 000	-
1955	3 072 000 (1)	2 570 219 (2)
1965	3 500 000	-
1972	5 124 000	3 624 284
1977	-	4 527 126
1980	-	5 425 000 (3)
1981	-	5 571 000
1982	-	5 721 000
1983	6 000 000 (3)	-
1985	-	6 196 000
2000	9 000 000	-

(1) les valeurs avancées par LEWIN sont le résultat des recensements officiels guinéens ( de 55 à 72 )

(2) A. DORE s'appuie sur la population réellement dénombrée dans le pays, ce qui exclue les guinéens résidant à l'étranger ( 1 500 000 en 1972 )

(3) estimations de la Banque Mondiale et de la République de Guinée.

## 2 - POPULATION URBAINE ET RURALE ( en Milliers )

	1930	1981	1982	1985
urbaine	1 036	1 097	1 161	1 375
rurale	4 389	4 475	4 561	4 820

d'après la Banque Mondiale citée par A. DORE

## Annexe n° 2

## BILAN CEREALIER

## GUINEE

## TOTAL DES CEREALES

	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985	T.C.A.M.* (Z)
PRODUCTION BRUTE	624	757	709	633	514	
PRODUCTION NETTE	531	643	602	538	437	-0,96
IMPORTATIONS	58	52	59	99	133	4,28
OFFRE	588	696	661	637	570	-0,15
POPULATION (en 1000 Hab.)	3344	3764	4195	4626	5311	2,34
DISPONIBILITE PAR HABITANT (Kg)	176	185	158	138	107	-2,44
IMPORTATIONS PAR HABITANT (Kg)	17	14	14	21	25	1,93
PRODUCTION NETTE PAR HABITANT (Kg)	159	171	144	117	82	-3,23

## RIZ

	1961-1965	1966-1970	1971-1975	1976-1980	1981-1985	T.C.A.M.* (Z)
PRODUCTION BRUTE (riz paddy)	278	344	330	353	398	
prod. riz paddy/prod. totale de céréales (%)	45%	45%	47%	56%	77%	
PRODUCTION NETTE (riz usiné)	181	223	215	229	259	1,81
IMPORTATIONS (riz usiné)	33	33	30	37	75	4,19
Import. riz usiné/import. totales de céréales (%)	57%	63%	51%	38%	57%	
OFFRE	214	256	264	267	334	2,25
POPULATION (en 1000 Hab.)	3344	3764	4195	4626	5311	2,34
DISPONIBILITE PAR HABITANT (Kg)	64	68	58	58	63	-0,03
IMPORTATIONS PAR HABITANT (Kg)	10	9	7	8	14	1,70
PRODUCTION NETTE PAR HABITANT (Kg)	54	59	51	50	49	-0,48

PRODUCTION, IMPORTATIONS, OFFRE en 1000T.  
\*T.C.A.M. = Taux de Croissance Annuel Moyen

(Source: FAO)

## Annexe n° 3

## LES PRINCIPAUX TYPES DE RIZICULTURE PAR REGION NATURELLE

		Riz de mangrove	Riz de plaine et de bas fonds	Riz de montagne	TOTAL	
		(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(%)
G.M.		65 000	5 000	55 000	125 000	25
M.G.		-	8 500	76 500	85 000	17
H.G.		-	78 000	52 000	130 000	26
G.F.		-	48 000	112 000	160 000	32
<b>TOTAL</b>	ha	65 000	139 500	295 500	500 000	100
	%	13,0	27,9	59,1	100	

G.M. : Guinée Maritime  
M.G. : Moyenne Guinée  
H.G. : Haute Guinée  
G.F. : Guinée Forestière

Source : R. Hirsch

**Annexe n° 4** — Prévisions de la production et des importations de riz en Guinée .

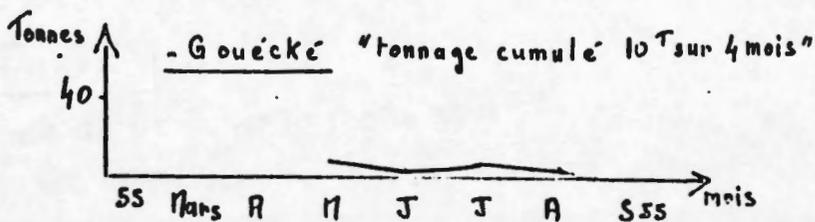
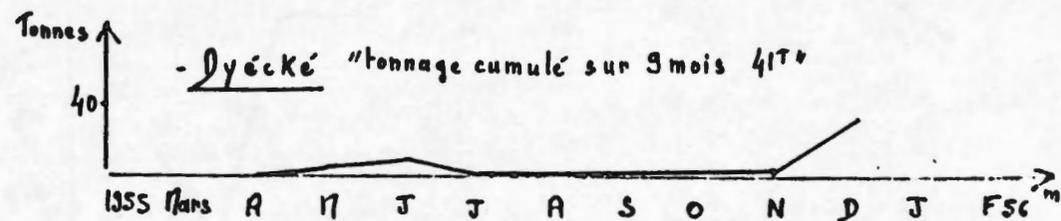
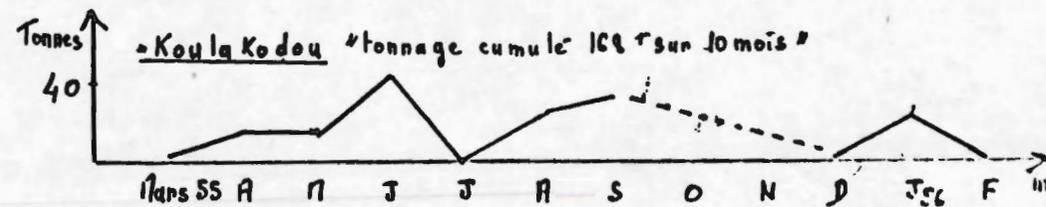
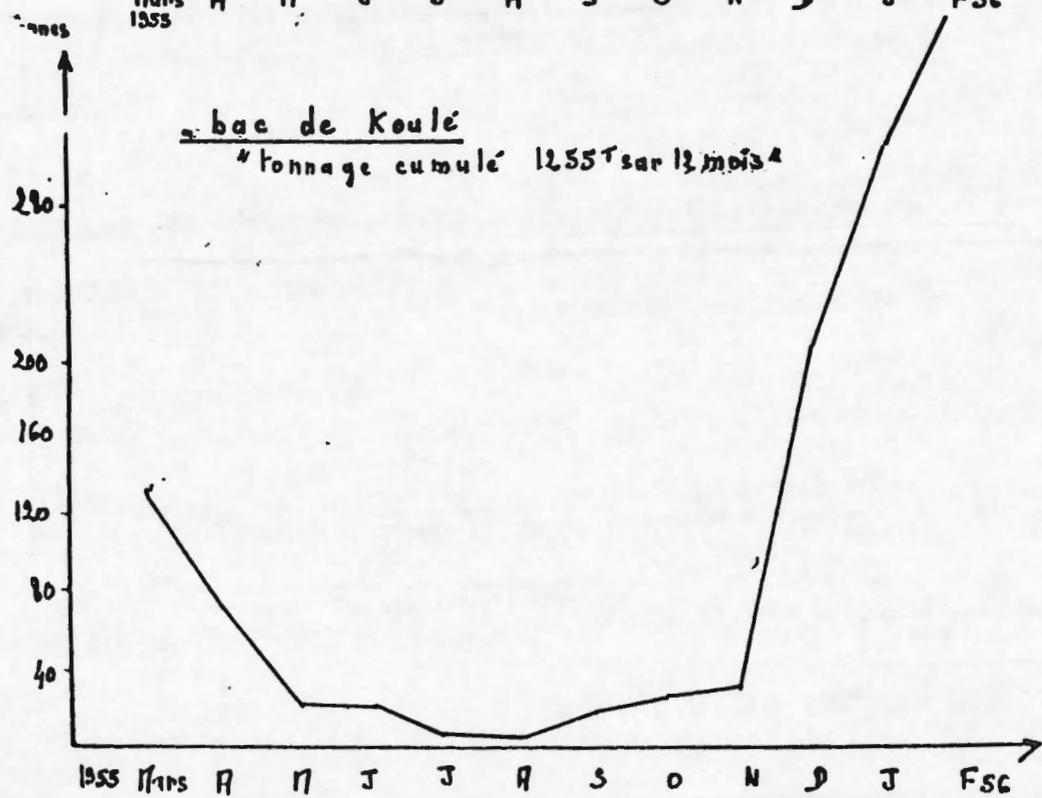
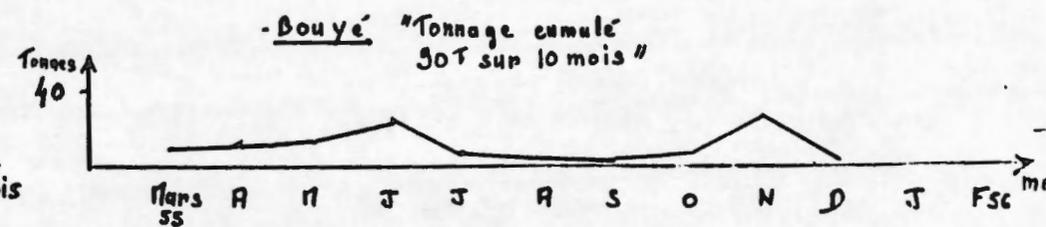
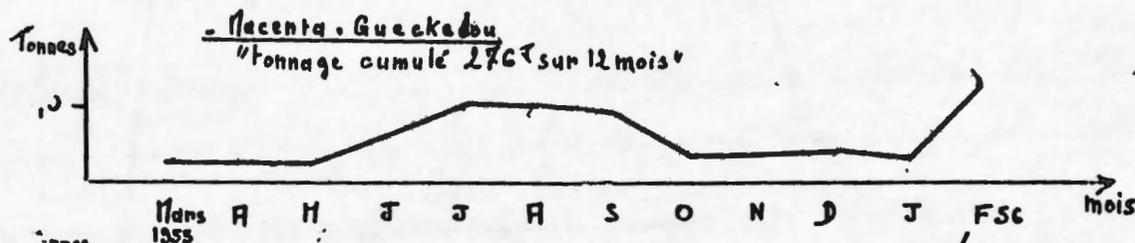
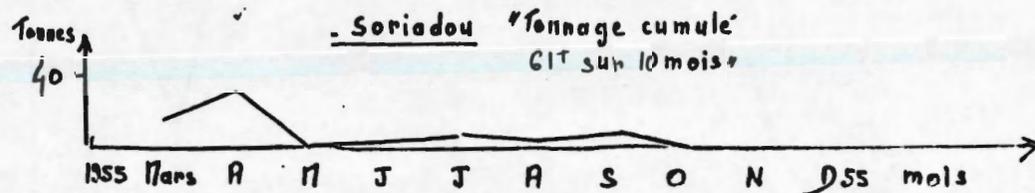
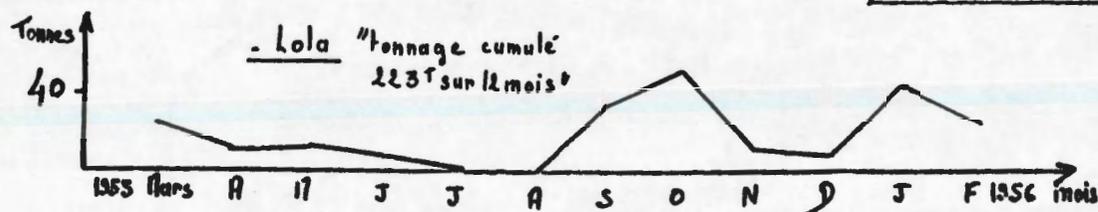
**Analyse des séries chronologiques**  
**Lissage exponentiel généralisé**

Variable étudiée : <u>4 IMPOR</u> coefficient de lissage optimal $\alpha = 0.3$				Variable étudiée : <u>2 PROD</u> coefficient de lissage optimal $\alpha = 0.1$			
Z(l)	série de départ			Z(l)	série de départ		
FO(l-1,1)	série lissée			FO (l-1,1)	série lissée		
ER (l)	erreur de prévisions			ER (l)	erreur de prévisions		
	Z(l)	FO(l-1,1)	ER(l)		Z(l)	FO(l-1,1)	ER(l)
1	32.00	13.97	18.03	1	334.00	251.91	82.09
2	32.00	19.52	12.48	2	219.00	284.12	-65.12
3	32.00	29.98	2.02	3	319.00	292.61	26.39
4	32.00	31.44	0.56	4	250.00	270.10	-20.10
5	32.00	50.18	-18.18	5	250.00	318.59	-68.59
6	35.00	44.76	-9.76	6	330.00	287.93	42.07
7	35.00	43.44	-8.44	7	273.00	336.37	-63.37
8	36.00	41.12	-5.12	8	275.00	289.81	-14.81
9	36.00	44.04	-8.04	9	350.00	321.46	28.54
10	35.00	43.91	-8.91	10	375.00	336.21	38.79
11	31.00	41.63	-10.63	11	400.00	349.51	50.49
12	51.00	39.25	11.75	12	375.00	328.85	46.15
13	55.00	43.84	11.16	13	375.00	381.00	-6.00
14	44.00	46.98	-2.98	14	362.00	396.80	-34.80
15	34.00	43.14	-9.14	15	391.00	408.10	-17.10
16	26.00	55.79	-29.79	16	367.00	380.92	-13.92
17	44.00	50.15	-6.15	17	432.00	410.72	21.28
18	26.00	39.90	-13.90	18	414.00	419.14	-5.14
19	49.00	27.42	21.58	19	418.00	438.29	-20.29
20	77.00	31.51	45.49	20	348.00	411.30	-63.30
21	65.00	59.63	5.37	21	281.00	447.79	-166.79
22	83.00	45.54	37.46	22	485.00	429.04	55.96
23	80.00	72.26	7.74	23	490.00	448.92	41.08
24	77.00	95.29	-18.29	24	495.00	412.58	82.42
25	98.00	84.16	13.84	25	500.00	425.87	74.13
26	108.00	98.22	9.78	26	505.00	502.08	2.92
27	149.00	102.59	46.41	27	504.00	513.46	-9.46
28	117.00	119.21	-2.21	28	509.00	487.70	21.30
somme des carrés des erreurs : 9545.503				somme des carrés des erreurs : 81896.06			
<b>PREVISIONS</b>				<b>PREVISIONS</b>			
	29	102.28			29	494.86	
	30	112.19			30	541.72	
	31	113.63			31	548.65	
	32	116.32			32	534.09	
	33	120.40			33	532.53	
	34	130.31			34	579.39	
	35	131.75			35	586.32	
	36	134.44			36	571.76	
	37	138.52			37	570.20	
	38	148.43			38	617.06	
	39	149.87			39	623.99	
	40	152.56			40	609.42	
2000	41	156.65		2000	41	607.86	
	42	166.56			42	654.72	
	43	167.99			43	661.65	
	44	170.69			44	647.09	

Annexe n° 5 - Enquête des circuits de riz en 1955 (page 1)

GUINEE FORESTIERE

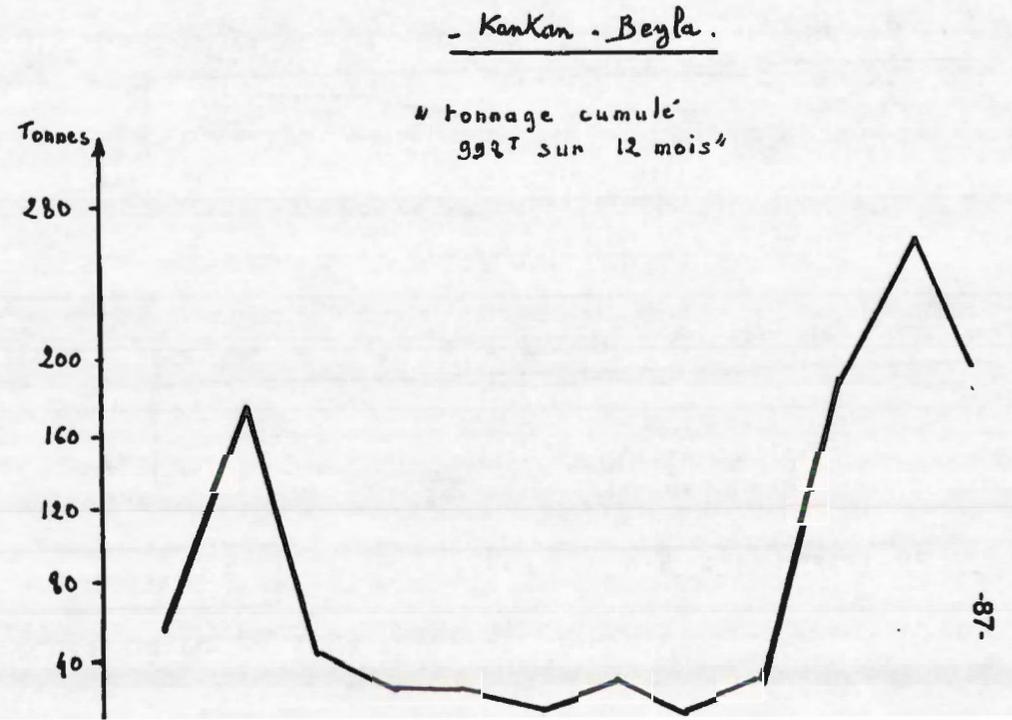
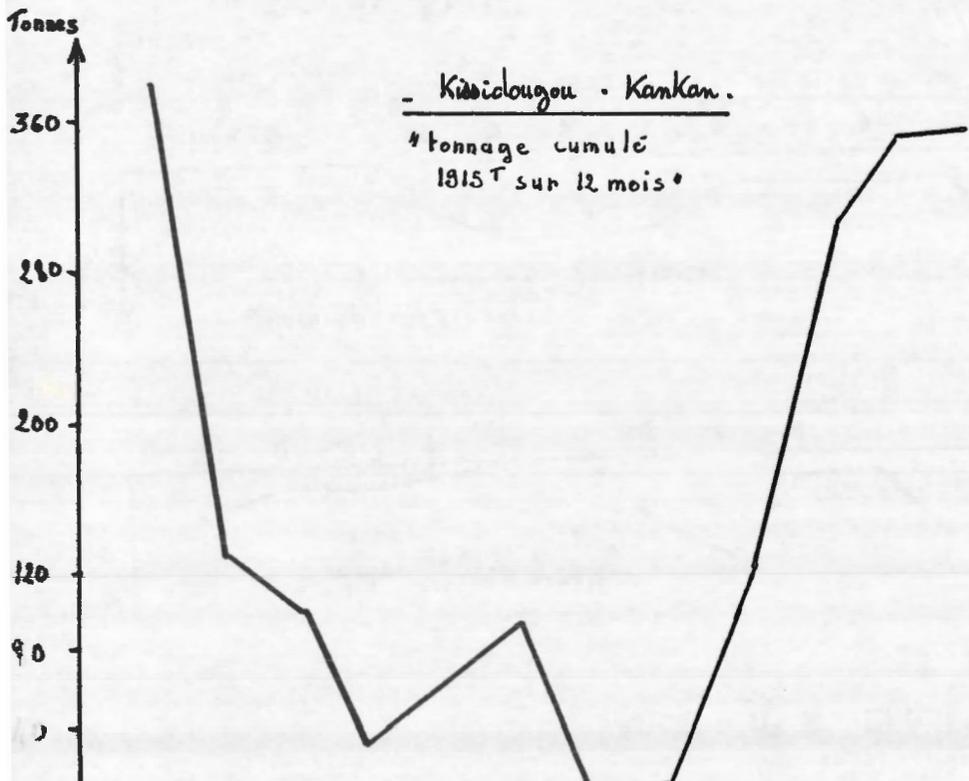
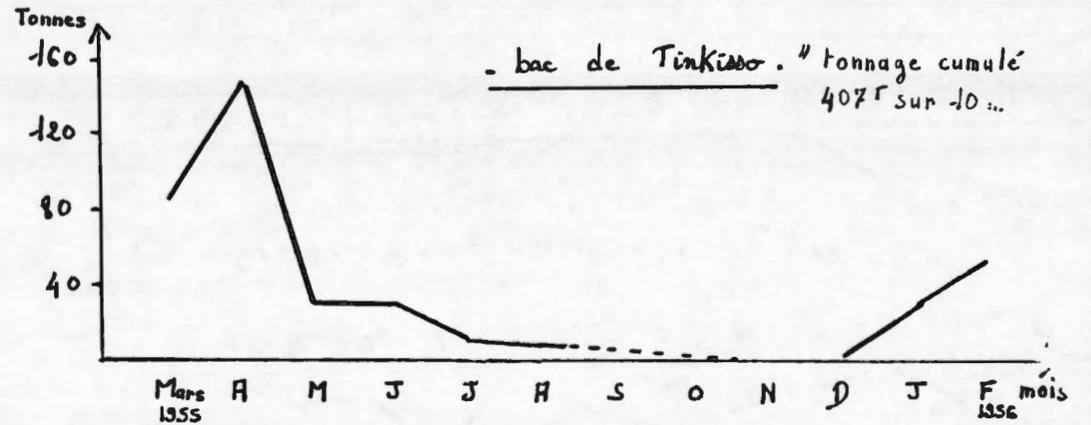
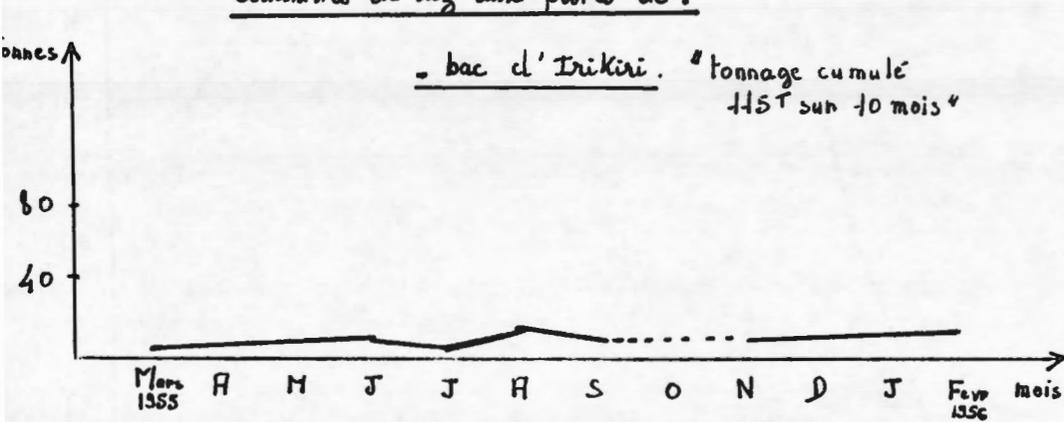
Quantités de riz aux postes de:



Annexe n° 5 - Enquête des circuits de riz en 1955 (page 2)

HAUTE GUINEE

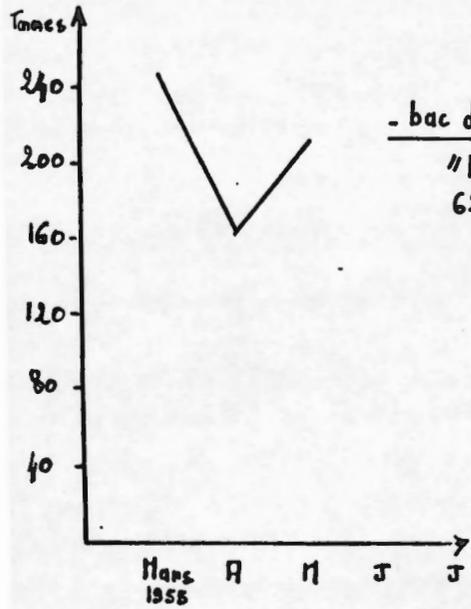
Quantités de riz aux postes de :



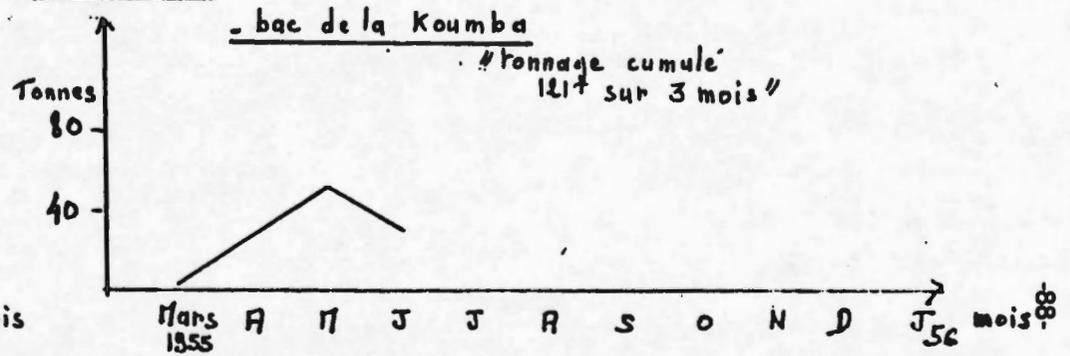
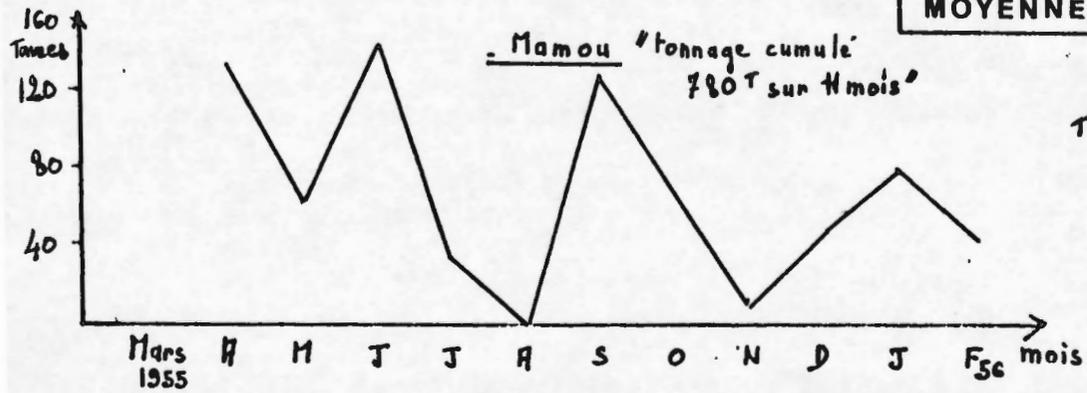
Annexe n° 5 - Enquête des circuits de riz en 1955 (page 3)

GUINEE MARITIME

Quantités de riz aux postes :



MOYENNE GUINEE



**RIZ LOCAL OU RIZ IMPORTE EN GUINEE ? Synthèse bibliographique.**

OCTOBRE 1989

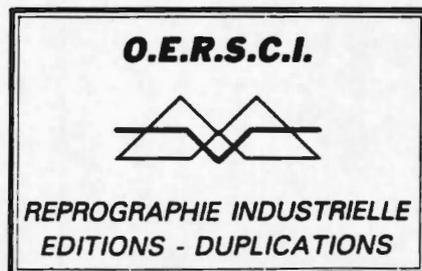
**- ERRATA -**

Dans ce document, les nombres entre parenthèses sont des renvois à des ouvrages référencés dans la bibliographie.

Il faut lire :

- P. 7, ligne 5 : (73) au lieu de (1973).  
P. 15, ligne 11 : "d'ordre macro économique" au lieu "d'ordre économique".  
P. 28, ligne 21 : "... pas défavorable (34)".  
P. 29, ligne 13 : "THENEVIN" au lieu de "THEVENIN".  
P. 30, ligne 18 : "... surplus de l'intérieur (33)".  
P. 30, ligne 39 : "... régions (34)".  
P. 34, ligne 29 : "dialonké" au lieu "dialouké".  
P. 35, ligne 3 : "s'apparente à celle des Balante" au lieu de "s'apparente à celle des Balante".  
P. 37 : 3.25 - Les peuples de la Forêt ou les gens du riz.  
P. 37, ligne 21 : D. PAULME  
P. 40, ligne 4 : Y. PERSON  
P. 44 : Carte 34 d'après C.RIVIERE et J.SURET-CANALE  
P. 47, ligne 3 : Odile GOERG.  
P. 60, ligne 18 : "...O. BINET, cité par C. RIVIERE (50)".  
P. 67 : Carte 54 ... et P. THENEVIN.  
P. 75 : (29) GOERG O.  
P. 77 : (56) THENEVIN P.  
P. 77 : (56) THENEVIN P.

*Office d'Édition de la Recherche Scientifique  
et Coopération Internationale*



*Parc Modulopolis H 1 Zone Euromédecine  
Montpellier 67.52.20.05*